



Dossier :
Cadre de vie - Mobilités
p. 22



Nouvelle rubrique :
Vie associative
p. 36

Gratentour

Mai 2021
N°95

magazine

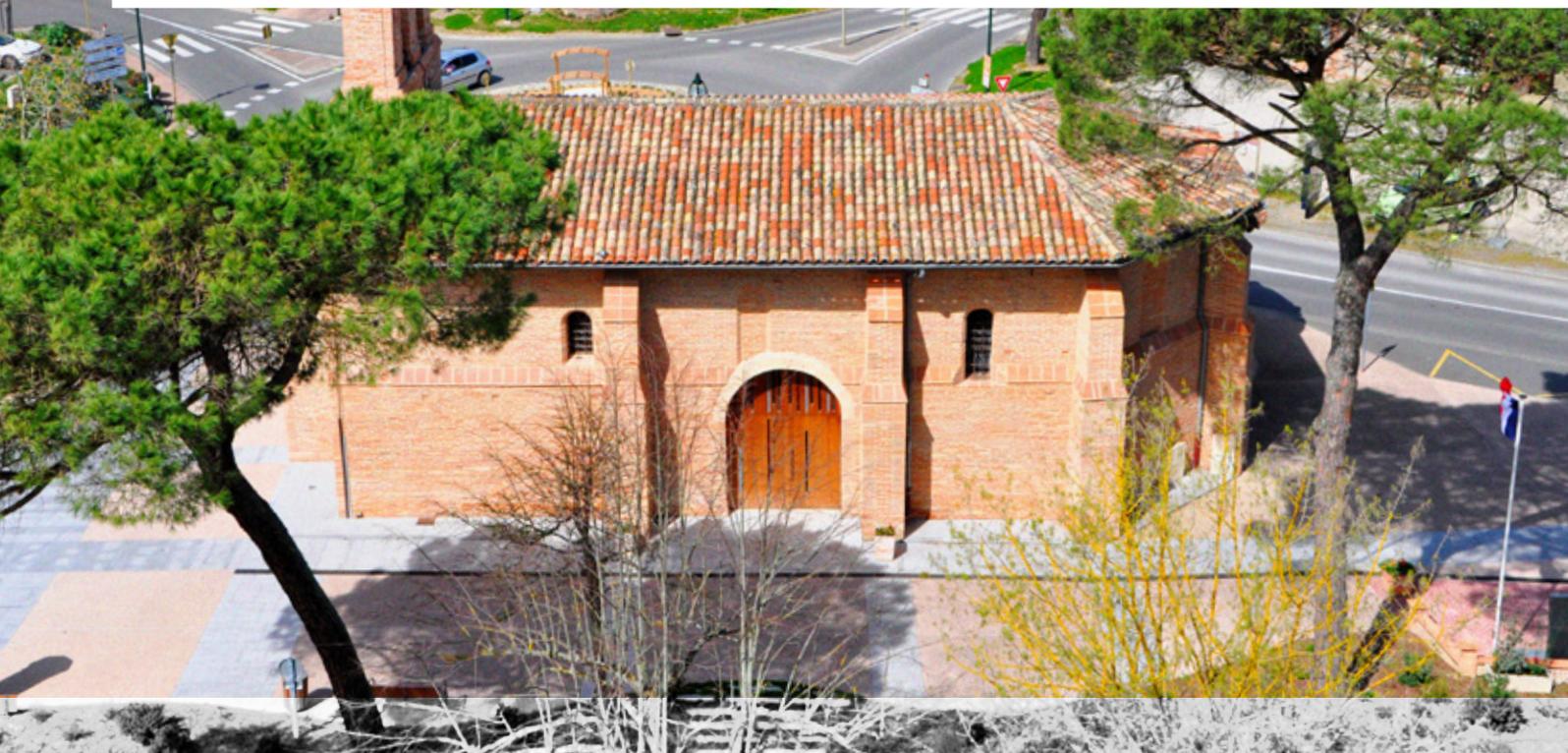
VOTRE JOURNAL D'INFORMATION
Actualités municipales et associatives



facebook.com/gratentour

www.gratentour.fr





3 INFOS PRATIQUES

30 CULTURE

4 LE MOT DU MAIRE

33 DÉMOCRATIE LOCALE

6 ACTUALITÉS DU MAIRE

34 L'ENTREPOTES CAFÉ / MÉDIATHÈQUE

7 ÇA S'EST PASSÉ

36 VIE ASSOCIATIVE

8 COMMUNICATION / INFORMATIONS

38 URBANISME / TRAVAUX

16 ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE / MOBILITÉS DOUCES

39 VIE SPORTIVE
MANIFESTATIONS MUNICIPALES

22 LE DOSSIER

39 ÇA SE PASSERA

24 ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE
SPORT / INTERGÉNÉRATIONNEL

40 TOULOUSE MÉTROPOLE

MAIRIE DE GRATENTOUR

Tél. : 05 62 79 94 00 (01 Fax)
 Site : www.gratentour.fr
 Courriel : mairie@gratentour.fr
 Facebook.com/gratentour

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
 Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

ÉTAT-CIVIL

Sur rendez-vous uniquement :
 Lundi et mercredi : de 14 h à 17 h 30
 Jeudi : de 8 h 30 à 12 h
Sans rendez-vous :
 Mardi : de 14 h à 19 h 30
 (17 h 30 en période de vacances scolaires)
etat-civil@gratentour.fr

SERVICE DE PROXIMITÉ

Sur rendez-vous :
 Élections / Recensement / Attestations d'accueil
 05 62 79 94 17
elections@gratentour.fr

SOCIAL

Sur rendez-vous uniquement :
 Lundi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h
 Jeudi : de 14 h à 17 h 30
Sans rendez-vous :
 Mardi : de 8 h 30 à 12 h
social@gratentour.fr

URBANISME

Sur rendez-vous uniquement :
 Lundi : de 14 h à 18 h
 Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
 Vendredi : de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous :
 Mardi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
 Jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
 Vendredi : de 14 h à 18 h
urbanisme@gratentour.fr

L'Entrepotes Café municipal :

09 63 55 83 08 | cafemunicipal@gratentour.fr

L'Entrepotes Médiathèque municipale :

09 63 53 83 30 | mediatheque@gratentour.fr

RAM / Relais Assistant(e)s Maternel(le)s :

06 43 59 61 58 | ram@gratentour.fr

Centre de Loisirs Maurice-Saquer :

09 72 43 74 69 - 06 80 84 62 35
centredeloisirs@gratentour.fr

Centre de Loisirs Thomas-Pesquet :

06 32 31 27 38 | tp-centredeloisirs@gratentour.fr

Maison Des Jeunes :

05 61 82 98 56 - 06 32 31 39 34
maison-des-jeunes@gratentour.fr

Destination Sports :

06 79 02 62 01 | destination-sports@gratentour.fr

Crèche « Les diabolins » :

05 61 82 99 63 | diabolins31@gmail.com

Groupe scolaire Maurice-Saquer :

École maternelle :
 05 34 27 94 02 | ce.0311892n@ac-toulouse.fr
École élémentaire :
 05 34 27 94 00 | ce.0311893p@ac-toulouse.fr

Groupe scolaire Thomas-Pesquet :

05 82 95 29 22 | ce0313017l@ac-toulouse.fr

Collège Claude-Cornac :

05 62 79 92 60 | 0312478A@ac-toulouse.fr

Lycée Pierre-Bourdieu Fronton :

05 62 79 85 50 | 0312696M@ac-toulouse.fr

Lycée Toulouse-Lautrec :

05 34 40 12 20 | 0311586f@ac-toulouse.fr

Pharmacie de garde :

32 37

Toulouse Métropole :

05 62 27 47 00

GRATENTOUR MAGAZINE

Actualités municipales et associatives

Directeur de la publication : *PATRICK DELPECH*

Responsable de la publication : *MARC SAURIN*

Comité de rédaction : *NATHALIE RAYNAUD, STÉPHANE MANHES, FRÉDÉRIC VERDELET*

Conception, mise en page : *CLÆMELE / MICKAEL KENT*

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



Imprimé sur papier recyclé non blanchi, certifié Ange Bleu et FSC® Recyclé par la société **Evoluprint**
 10, rue du Parc 31150 BRUGUIERES - Imprimerie certifiée Imprim'vert



Pour contacter les élus du canton de Castelginest

Mme FLOUREUSSES et M. DENOUVION

05 34 33 32 20 ou 05 34 33 32 76

victor.denouvion@elus.cd31.fr / sandrine.floureusses@elus.cd31.fr

Facebook : @floureusses.denouvion Twitter : @CantonCastel

Le mot du Maire



Aujourd'hui, depuis plus d'un an, nous subissons une pandémie cruelle ; aujourd'hui encore, nous sommes en grande tension sanitaire ; aujourd'hui toujours, les détresses physiques, sociales, économiques, psychologiques se multiplient et nous accablent.

Néanmoins, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, je veux me joindre à ce vecteur d'espoir véhiculé par la vaccination qui, ajoutée à notre respect des règles sanitaires et citoyennes nous permettra, j'en suis intimement persuadé, d'apercevoir enfin la lumière d'une vie plus sociale, plus humaine.

Mais, après cette année très anxiogène, quel premier bilan peut-on tirer ?

À considérer le plan national, cette crise aura inéluctablement un impact considérable sur notre avenir à court et moyen terme, et ce, dans de nombreux domaines. Les conséquences de cette pandémie seront indéniablement lourdes pour nous et je pense notamment à nos seniors souvent frappés violemment par un cruel isolement et le mal-être qui en découle, mais aussi, à tous ceux qui souffrent gravement de la crise économique et qui se trouvent totalement démunis par un manque de perspectives et un horizon incertain.

Mais, permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière pour nos jeunes impactés par cette crise alors même qu'ils ne sont pourtant atteints que par des formes bénignes de la maladie.

Trois chiffres sont suffisamment édifiants concernant nos adolescents : 70 % d'entre eux sont démotivés et démotivés ; 75 % sont en réelles difficultés de tous ordres ; 65 % en détresse psychologique et santé mentale. La mise entre parenthèses de longs mois d'activités et de loisirs précieux à leur âge, la fracture numérique liée à l'enseignement à distance et aux inégalités à l'accès à l'outil informatique, les problématiques de logement, l'accentuation des vulnérabilités sociales, l'incertitude du lendemain, ou tout simplement la complexité à se nourrir font que le désarroi étudiant et plus généralement de notre jeunesse se trouve aujourd'hui à un niveau particulièrement préoccupant.

À ce titre, mes services se tiennent constamment à leur disposition pour les accompagner tout comme ils restent naturellement à l'écoute de chacun de vous.

Pour prolonger mes propos localement, à Gratentour comme dans de nombreuses communes, la gestion de cette crise, au-delà de l'impact financier indéniable sur notre budget, a été et reste très pénalisante et délicate à mettre en œuvre d'autant qu'elle nécessite une évolution et une adaptation incessante au regard des directives successives de l'État, souvent brutales, parfois incohérentes.

Néanmoins, je pense pouvoir affirmer que localement, tous ensemble, nous sommes parvenus à maintenir

un fonctionnement et un service public de qualité même si fortement diminué du fait de cette conjoncture actuelle. L'accompagnement des seniors, l'encadrement périscolaire des enfants avec évitement impératif des brassages, l'aide aux familles entre autres, ont été les moteurs de notre action locale.

En ce sens, je voudrais rendre un hommage très appuyé à tous les acteurs municipaux, agents et élus, qui ont su faire preuve d'une remarquable conscience professionnelle, d'un grand sens aigu des responsabilités et de fait, se mobiliser au service des Gratentourais pour essayer de sauvegarder au mieux ce lien social qui nous fait tant défaut actuellement.

En termes de projets et dans ce contexte très particulier, les actions se sont cependant développées conformément à notre programme et nos engagements. Il en est ainsi de la deuxième phase de la salle des fêtes en cours de travaux depuis deux mois et de la construction tant attendue du service social et de la police municipale dont la consultation des entreprises est désormais terminée.

Aujourd'hui, certains domaines comme la démocratie locale sous forme de réunions ou de commissions et évidemment les activités culturelles et sportives sont malheureusement quelque peu en sommeil, avec une attention toute particulière à nos associations auxquelles j'apporte tout mon soutien dans cette période très frustrante pour elles.

Toutefois, d'autres secteurs sont en actions permanentes sur notre commune. Il en est ainsi des aménagements de voiries et réfections des réseaux (rue du Barry, route de Pechbonnieu ... puis et au cours de cette année 2021, les trottoirs du collège, le cheminement cyclable et piéton pour les élèves de l'école Pesquet, le parking du centre commercial du château et celui du cimetière) ; mais également de notre engagement sur les nouveaux défis ciblés que sont l'environnement (projets de micro-forêt, aménagements des bords du Foumelou, etc.) et le développement durable avec de multiples études en cours et un effort colossal sur la mise en place d'économies d'énergie sur les bâtiments et lieux publics.

Malgré cette forte et inédite crise sanitaire, la plupart des dossiers métropolitains restent d'actualité et on peut dès lors constater, à regret, plusieurs remises en cause de documents qui vont considérablement impacter notre quotidien.

Ainsi, tout récemment, le Plan Local Urbain Intercommunal et Habitat, (PLUi-H) pourtant voté le **11 avril 2019** vient d'être annulé par le tribunal administratif, car jugé trop consommateur d'espaces naturels et agricoles.

Ce document qui régit les règles locales de constructibilité sur le sol de la Métropole impacte les 37 communes. Il s'agit donc là d'une décision majeure qui pourrait nous renvoyer aux règles d'urbanisme de l'ancien PLU et impacter négativement notre commune suite à des litiges dont elle est étrangère.

Cependant, à la demande de la Métropole, l'annulation pourrait être modulée par un effet différé et à ce jour, nous ne connaissons ni la date exacte d'application ni la nature de l'impact sur les diverses communes ; et notamment sur Gratentour qui avait, sur ce PLUi-H, fait le choix d'un développement à la fois maîtrisé et plus conforme aux enjeux environnementaux.

Cette décision n'est pas isolée puisque le PDU Métropolitain (Plan de Déplacement Urbain) a lui aussi été retoqué par le tribunal administratif suite à un recours déposé par une association qui le jugeait trop peu ambitieux en matière de report modal et de réduction de la pollution.

Chacun le sait, un troisième projet métropolitain, qui nous concerne directement a été supprimé par la Cour d'appel et le Conseil d'État : Le BUN (Boulevard Urbain Nord) et la VNL (Voie Nouvelle de Liaison) ; un projet pourtant très attendu qui était, à raison, considéré comme l'outil incontournable du désenclavement du Nord.

Donc, des remises en cause de trois projets métropolitains déterminants qui vont complexifier notre approche du développement urbain local. Mais, avec beaucoup de constance, de détermination et d'énergie et en compagnie des autres maires concernés, nous œuvrerons toujours et encore pour faire évoluer ces programmes ; notamment la VNL, élément essentiel de jonction entre l'autoroute et notre zone d'activité de la Gravette et que je m'engage à défendre avec mes collègues de Castelginest et de Bruguières tout comme nous défendons ensemble avec le maire de Saint-Jory, le prolongement de la ligne bus en rabattement sur la gare de Saint-Jory.

Comme dit, nous vivons aujourd'hui une période anxiogène. Cependant, en conclusion, il est intéressant de terminer par un message positif parce que cette crise sanitaire, bien que longue, violente, et très douloureuse a souvent mis en exergue toutes les valeurs de solidarité, de tolérance, d'écoute de l'autre, mais aussi révélé toute la force de notre service public et plus généralement de la puissance publique et de l'ensemble des acteurs locaux, bien appuyés en cela par les comportements exemplaires et les remarquables capacités d'adhésion et d'adaptation de tous les Gratentourais.

Beaucoup d'espoir donc à ce jour et désormais, non seulement je suis persuadé que, très prochainement, nous pourrons nous retrouver enfin tous ensemble dans nos structures sportives et culturelles, mais je ne doute pas que chacun aura à nouveau à cœur, dès que possible, de participer et impulser au mieux notre vie locale afin de retisser ce lien social et ce vivre ensemble qui font l'identité de Gratentour.



PATRICK DELPECH
Maire de Gratentour

Actualités du Maire



VACCINATION

Accompagnement des séniors au Centre de vaccination de Labastide-St-Sernin par le maire et les acteurs, élus et agents du service social. Il est rappelé que toute personne ayant des difficultés de vaccination peut naturellement s'adresser au service social de la mairie.

MONUMENT AUX MORTS

Le Maire a souhaité marquer la cérémonie de la guerre d'Algérie le **19 mars** devant le monument aux morts. Pour raison sanitaire, cette manifestation s'est déroulée en présence de quelques élus, de membres du Conseil municipal jeunes et naturellement l'accompagnement de quelques anciens combattants et porte-drapeaux.



TRANSPORT

Pour répondre à certains problèmes de mobilités dans notre nord toulousain, les trois maires de Gratentour, Bruguières et Saint-Jory ont initié une démarche auprès de Tisséo et de la Métropole pour acter un prolongement de la ligne 33 vers la gare de Saint-Jory. Pour notre commune, ce projet s'ajoute à l'apport de la nouvelle ligne Linéo et une extension horaire en soirée pour permettre le retour sur une plus grande amplitude horaire.

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 1/04/2021

Au cours duquel a été abordé le budget primitif ; un budget assorti d'un très haut niveau d'investissement (509 millions d'euros), un bon signe pour l'économie, mais aussi une épargne nette négative et une dette plus élevée. Le budget a été voté, mais notre groupe « Métropole Solidaire, Écologique et Démocratique » s'est abstenu.



RÉUNION MAIRE / MR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET SES SERVICES

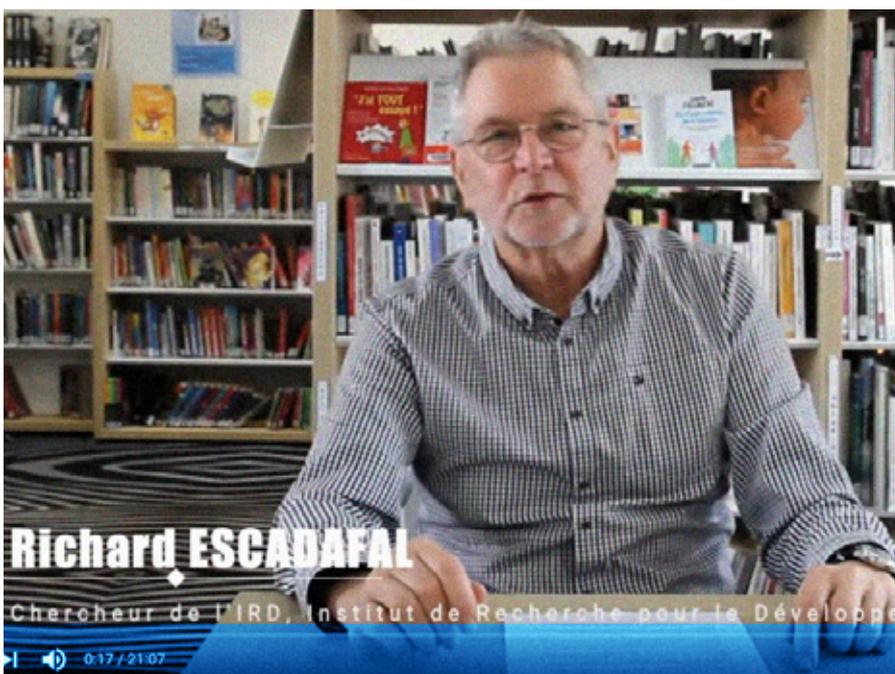
Entretien visant à développer une plus grande justice de proximité par le renforcement du personnel au Tribunal Judiciaire et une relation Parquet/Maire plus étroite, mais aussi l'accroissement du pouvoir de maire par de nouveaux outils : le rappel à l'ordre, la transaction, le rappel à la loi, le travail d'intérêt général et le travail non rémunéré.

Manifestations municipales



Vœux du maire en vidéo | Janvier 2021

Exposition
Les déserts de Danièle BOUCON
Février, mars 2021



Rencontre vidéo avec Richard ESCADAFAL | Février 2021

État Civil

NAISSANCES - MARIAGES
PACS - DÉCÈS

Naissances

Eliot LLORCA, le 6 décembre 2020,
de *Doriane DOUMENC & Pierre LLORCA*

Yllan GERMOND, le 9 décembre 2020,
de *Claire MAGNET & Yoan GERMOND*

Énaël CAPELLE, le 12 décembre 2020,
de *Stéphanie MALLIERE & David CAPELLE*

Imrân-Mohamed, le 17 décembre 2020,
de *Sarah JAHID & Omar BENYAMINA*

Maya LECLERC, le 4 janvier 2021,
de *Estelle VILAYSOUK & Clément LECLERC*

Claudia GALASSO INVERSO, le 18 janvier 2021,
de *Teresa INVERSO & Domenico GALASSO*

Isandro MARION, le 21 janvier 2021,
de *Cyrielle GRAY & Anthony MARION*

Priya M'BAE, le 4 février 2021,
de *Bénédicte LOBRY & Jean M'BAE*

Mattia OLIVEIRA MARQUES, le 21 février 2021,
de *Virginie DEPRÉ & Igor OLIVEIRA MARQUES*

Romie DE AGUIRRE GRANGIÉ, le 25 février 2021,
de *Aurélien GRANGIÉ & Antony DE AGUIRRE*

Joshua PAULY, le 8 mars 2021,
de *Sandra MAGENOUX & Loïc PAULY*

Pacs

Océane CARINDO & Gaetan AUBRY,
le 7 janvier 2021

Mathilde PARRA & Eugène MAYORGAS,
le 7 janvier 2021

Jennifer TREMBLAY & Yohann GOMES,
le 7 janvier 2021

Laurianne WAUTHIER & Anthony SERGENT,
le 4 mars 2021

Julie RIVENEZ & Thomas PLAZE,
le 4 mars 2021

Décès

Stéphanie PANCAZI, le 29 octobre 2020, 84 ans

Adeline GARCIA, le 3 décembre 2020, 86 ans

Joël BACLE, le 15 décembre 2020, 58 ans

Micheline BLANJOT, veuve JANY, le 4 janvier 2021, 90 ans

Thierry METZLER, le 2 février 2021, 71 ans

Bienvenue aux entreprises

JARDINIER - ESPACES VERTS - MULTISERVICES



Taille de haies - Taille d'arbres - Élagage et abattage
d'arbres - Tonte - Débroussaillage - Création de jardins
et massifs - Arrosage intégré - Terrasse en bois...

M. ROMAN Chrisophe

96 B rue de Maurys - Gratentour
06 22 40 43 79



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE « BOUCHERIE L'OS À LA BOUCHE & CO »

Depuis le **2 février 2021**, M. Jérémy JOLIVET a repris la
boucherie - Charcuterie - Traiteur au 7 rue de Caussials.

La boucherie l'Os à la Bouche vous propose des viandes
de région comme le bœuf, le veau, l'agneau et le porc,
ainsi que des viandes d'exception comme le bœuf sim-
mental, le porc noir de Bigorre ou autre.

Vous pouvez découvrir également nos fromages ainsi
que notre charcuterie et la partie traiteur, avec un ser-
vice de qualité, le sourire, la joie et la bonne humeur.

HORAIRES :

Fermé le lundi

Mardi : 8 h / 12 h 30 - 15 h / 18 h

Mercredi : 8 h / 12 h 30 - 15 h / 18 h

Jeudi : 8 h / 12 h 30

Vendredi : 8 h / 12 h 30 - 15 h / 18 h

Samedi : 8 h / 12 h 30 - 15 h / 18 h

Dimanche : 8 h / 12 h

Contact :

05 61 82 27 42

contact@boucherielosalabouche.fr
www.boucherielosalabouche.fr



Bienvenue aux entreprises



CABINET NATUROPATHIE ET ÉNERGIQUE CHINOISE

Un nouveau cabinet spécialisé en naturopathie et en énergétique chinoise a ouvert depuis le mois de février 2021 au rez-de-chaussée de la résidence l'Épicentre situé au 1 impasse André-Marie Ampère à Gratentour.

Aurélie MAURÉ est naturopathe et a été formée pendant un an, en présentiel, à l'école Euro Nature de Toulouse.

Elle vous propose un accompagnement naturel et personnalisé pour trouver la cause de vos maux, physiques ou émotionnels. Par le rééquilibrage alimentaire, la gestion du stress ou encore la découverte de vos prédispositions aux maladies, elle est en mesure de vous aider en adaptant ses outils et ses conseils à votre problématique.

Elle propose également des bilans en prévention santé : mieux connaître son corps, sa personnalité, ses forces et ses faiblesses pour prévenir les maladies et conserver son capital santé. Pour cela, elle utilise, entre autres, l'iridologie (l'étude de l'iris), la morphopsychologie (l'étude des traits du visage en lien avec sa personnalité) et bientôt un appareil capable de détecter le degré d'intoxication aux métaux lourds ainsi que les carences en vitamines et oligo-éléments.

Les enfants seront également au cœur de son activité puisqu'elle présentera prochainement des séances spécialisées dans l'accompagnement des enfants, de la naissance à l'adolescence.

Horaires d'ouverture du cabinet :
les mercredis et vendredis de 9 h à 18 h.

MME AURÉLIE MAURÉ

06 08 89 08 33

aurelie.maure@naturopathe-preventionsante.fr
www.naturopathe-preventionsante.fr

Laetitia BONNEAU-ASSOULANT, thérapeute en Énergétique Traditionnelle Chinoise et Massage Énergétique depuis 5 ans formée à l'IMTC de Toulouse et membre du SIATTEC.

L'Énergétique traditionnelle chinoise vous aide à harmoniser l'énergie circulant à travers les méridiens dans l'ensemble du corps et harmoniser le Yin et le Yang afin d'amener l'individu vers un équilibre physique énergétique et émotionnel.

On considère l'individu dans sa totalité corps et esprit. Je vous propose plusieurs massages et leurs bienfaits qui apportent détente et bien-être, permettent de remettre en circulation l'énergie du corps, d'harmoniser le fonctionnement des organes-entrailles et/ou de les tonifier.

Consultation les lundis et jeudis de 9 h à 18 h.

MME LAETITIA BONNEAU-ASSOULANT

06 09 99 94 34

assoulant@gmail.com

www.acupuncture-bonneau-assoulant.fr

Bienvenue aux entreprises



CABINET DE KINÉSIOLOGIE

Les bras m'en tombent ! J'ai les jambes en coton !
Oui ! Certaines émotions que vous vivez peuvent avoir des conséquences sur votre corps.

La kinésiologie va permettre à votre corps de s'exprimer et d'indiquer si certains blocages émotionnels sont à l'origine de vos maux, de votre stress ou bien de ces situations qui n'ont de cesse de se reproduire.

Qu'est-ce que la kinésiologie ?

Au travers du « test musculaire », la kinésiologie est le traducteur du langage du corps, de ses maux, de son stress ou bien de sa souffrance (douleurs diverses, troubles du sommeil, allergies, stress, changement de vie : deuil, divorces, déménagements).

La kinésiologie œuvre au travers de trois principes qui constituent l'être humain : le domaine structurel (muscles, os, organes...), biochimique (métabolisme, nutrition, relation à l'environnement...) et psychique (émotions, stress, croyances...).

Elle favorise un état d'équilibre et de bien-être physique, mental et social. Elle regroupe un ensemble de techniques entremêlant chiropraxie, psychologie et énergétique chinoise, favorisant la gestion du stress et des émotions. Elle améliore, entre autres, la communication avec soi et l'autre, la confiance en soi, l'estime de soi, la prise de décisions, les performances physiques et intellectuelles (par exemple pour les sportifs ou les enfants ayant des difficultés d'apprentissage).

À qui s'adresse la kinésiologie ?

La kinésiologie s'adresse à tout le monde et à tout âge.

Elle aide à comprendre la cause d'un mal-être, trouver des réponses, des solutions et atteindre ses objectifs.

Qui suis-je ?

Je suis certifiée kinésiologue après avoir suivi une formation de plus de 600 h réparties sur 2 ans.

En complément, je suis également certifiée Praticien PNL (Programmation Neuro-linguistique) et je suis actuellement en formation pour obtenir mon Master PNL. Ces diplômes en PNL sont très souvent détenus par des coachs en développement personnel ou en entreprise. Ces connaissances sont un réel atout pour l'exercice de mon métier de kinésiologue.

Informations diverses :

Une séance dure en moyenne 1 h 15. Elle est facturée 55 €. Certaines mutuelles prennent en charge tout ou partie d'une séance de kinésiologie. Les séances ont lieu uniquement sur rendez-vous.

MME SÉVERINE BOUNIOL

2A impasse André-Marie Ampère
06 59 38 79 43

Bienvenue aux entreprises

SOPHROLOGUE À DOMICILE

Johanne MARIS s'installe en tant que sophrologue.

Johanne propose des séances au domicile de ses clients sur les communes du Nord Est Toulousain (Gratentour, Cepet, Bruguères, Castelginest, Aucamville...).

Elle peut aussi recevoir en cabinet sur Toulouse-Montaudran ou Sept-Deniers.

La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui agit sur les ressentis physiques et le conditionnement mental. Elle permet de prendre conscience de son potentiel et de ses ressources.

La sophrologie s'adresse à tous motifs de consultation. Enfants, adolescents, adultes, séniors, gestion du stress, des émotions, des angoisses, confiance en soi... Johanne accompagne aussi les étudiants, les sportifs, et les artistes en préparation mentale.

La qualité de vie au travail est aussi un sujet que la sophrologie aborde au travers d'ateliers et de séances collectives en entreprise.

Sur rendez-vous.

MME JOHANNE MARIS

06 07 15 20 22

www.johanne-maris.fr



OCELENA

Chauffage - Climatisation - Plomberie
Énergies renouvelables

Installation / Dépannage / Entretien

Ocelena est une petite entreprise familiale spécialisée en chauffage et climatisation. Notre entreprise est née en 2015 de la contraction des prénoms Océane et Élena, nos deux filles.

Nous venons de nous implanter à Gratentour et nous souhaitons travailler en local, au plus proche de nos clients.

Nous réalisons l'entretien, l'installation et la réparation de systèmes de chauffage, climatisation et énergies renouvelables.

Nous avons à cœur de tisser et garder un lien durable avec nos clients ; c'est pourquoi nous souhaitons aussi être là pour vous, même pour la réalisation de petits travaux en plomberie et sanitaire ou la rénovation de salle de bain.

Ocelena compte aujourd'hui 4 équipes de pose, 1 dépanneur et des secrétaires chargées des procédures administratives et de la création des dossiers d'aide de l'État.

Actuellement, l'État a mis en place diverses aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Jusqu'à 90 % du montant des travaux peut être pris en charge selon vos revenus.

Pour plus d'informations, prenez contact avec nous et nous serons ravis de vous accompagner dans les démarches pour trouver une réponse à vos besoins. Nous vous invitons aussi à venir découvrir nos bureaux et notre petite salle d'exposition à Gratentour !

Notre équipe est joignable par téléphone au :
05 61 35 66 26

ou par courriel à :
administration@ocelena.com

Devis gratuits et sans engagement.

Entreprise certifiée :



Au plaisir de faire votre rencontre,

M. ROMAIN PECH

Gérant Ocelena

20 Zac de La Gravette,
31150 Gratentour

www.ocelena.com

*Suivez-nous sur les réseaux sociaux
et consultez régulièrement nos offres promotionnelles !*

Instagram : www.instagram.com/ocelena31

Facebook : www.facebook.com/Ocelena31

LinkedIn : www.linkedin.com/company/26907858



Délibérations récentes

DÉLIBÉRATIONS DES DEUX DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2020 (EXTRAIT)

- modification du coût des prestations périscolaires,
- annulation de pénalités contractuelles pour des entreprises de construction de l'école Thomas-Pesquet qui ont fait un effort important pour finir les travaux avant la rentrée de septembre 2020, et ce malgré les contraintes liées à la crise sanitaire,
- vœu du Conseil municipal de la commune de Gratentour pour le maintien des forces de Gendarmerie de Saint-Jory.

CONSEIL DU 2 MARS 2021

- vote du compte administratif 2020,
- débat d'orientation budgétaire 2021.

CONSEIL DU 13 AVRIL 2021

- vote du budget 2021.



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Refonte de notre site Internet

Le site de la mairie de Gratentour fait peau neuve

La commission Communication municipale a entrepris de refaire entièrement le site Internet de la mairie afin de le rendre plus moderne. Seront intégrées les dernières évolutions technologiques, les nouvelles tendances graphiques, une meilleure ergonomie et une adaptation aux mobiles et aux tablettes.

Après une large consultation, c'est l'agence Com6interactive qui a été sélectionnée pour nous accompagner dans cette tâche.

Dans quelques semaines, c'est un nouveau site, enrichi et plus fluide qui apparaîtra sur vos écrans.

Conseil Départemental de la Haute-Garonne

DIRECTFERMIERS 31

Annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UN OUTIL NUMÉRIQUE.

Cet outil numérique permet de trouver tous les producteurs hauts-garonnais en vente directe (fruits, légumes, viandes, miel, mais aussi poissons, produits laitiers, épicerie...) et leurs points de vente.

Il permet aussi de consommer local et de saison, en solidarité avec les producteurs proches de chez vous ; voici l'ambition de cet annuaire !

À ce jour, ce site répertorie et géolocalise 330 producteurs, 637 lieux de vente, une grande gamme de produits et de labels.

Ce service en ligne est gratuit, actualisé en permanence et animé par le Conseil départemental.

Pour plus de renseignements :

www.haute-garonne.fr/directfermiers31



Numérique

NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE À LA MAIRIE

La mairie de Gratentour se modernise.

Notre service d'accueil s'est doté d'un standard téléphonique automatisé.

Lorsque vous aurez besoin de joindre la mairie pour un renseignement ou une prise de rendez-vous, vous pourrez choisir directement le service à joindre.

De ce fait, vous serez mis en relation téléphonique avec votre interlocuteur plus rapidement.

Bien évidemment, le personnel de l'accueil reste à votre service pour vous accueillir et vous aider.

Service de Proximité

ÉLECTIONS

En vue des élections départementales et régionales prévues les **20 et 27 juin 2021**, la nouvelle réforme électorale mise en place vous permet de vous inscrire sur les listes et d'effectuer vos changements d'adresse interne à la commune du **1^{er} janvier** au **31 décembre** de l'année en cours sauf en période d'élections où les listes seront arrêtées le 6^e vendredi avant chaque scrutin, soit le **vendredi 14 mai 2021**.

Important : pour les nouveaux arrivants ou les administrés qui ont changé d'adresse interne dans la commune, il faut se présenter en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité en cours de validité.

DISPOSITIF MAPROCURATION

Il s'agit de la 1^{re} étape de dématérialisation des procurations de vote.

Une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure Maprocuration sera largement dématérialisée.

La téléprocédure est ouverte au public depuis le **6 avril 2021**, dans la perspective du double scrutin départemental / régional des **20 et 27 juin 2021**.

1. L'électeur (mandant) saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.
2. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'assistant de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. L'identité de l'électeur mandant apparaît à l'écran, l'OPJ/APJ la contrôle au regard de la pièce d'identité présentée. La validation sur le portail par l'OPJ/APJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.
3. Le service élections de la mairie se connecte sur le portail Internet dédié, procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration.

Comment ça marche ?



Le mandant reçoit ensuite un message de la mairie sur la suite donnée à sa demande.

PROTOCOLE SANITAIRE

Toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour votre sécurité : lavage des mains et port du masque obligatoire avant d'entrer dans les bureaux de vote. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition ; une désinfection des isolements et des tables seront effectuées toutes les heures, ainsi qu'une aération des locaux ; une entrée et une sortie seront prévues pour éviter tout croisement de personne dans les bureaux de vote.

NB : PENSEZ À PRENDRE VOTRE STYLO NOIR.



ENVIRONNEMENT

- Dates des prochaines collectes d'encombrants : les **lundi 24 mai 2021**, **lundi 16 août 2021**, **lundi 8 novembre 2021**.

Inscription auprès du service environnement au 05 62 79 94 17 (liste ouverte 1 mois avant maximum 120 foyers).

Les déchets verts doivent être déposés dans les sacs de déchets verts conformes, qui vous sont distribués par le service environnement sur rendez-vous.

Rappel : pensez à sortir vos déchets et encombrants uniquement la veille au soir.

- Si vous avez constaté des fissures sur votre habitation, pensez à nous faire un courrier « demande de catastrophes naturelles ». Mentionnez nom, prénom, adresse du domicile concerné, numéro de téléphone (fixe-portable), courriel.
- Pour signaler un désagrément ou des doléances vous êtes invité(e) à nous contacter au 05 62 79 94 17 ou par courriel : environnement@gratentour.fr.
- Pour une location d'une benne à déchets verts, vous pouvez contacter Toulouse Métropole au 05 62 22 17 74.

Nous constatons dans les résidences une mauvaise utilisation des containers jaunes. Nous vous rappelons que le mode de collecte sélective doit être effectué de façon à ne pas les saturer ; pas de carton entier à l'intérieur ; le découper en plusieurs morceaux.

Le service de Proximité
VIRGINIE FERRUCCIO

05 62 79 94 17

Service élections : elections@gratentour.fr

Service environnement : environnement@gratentour.fr

Police municipale : sécurité

RÉGLEMENTATION DES DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le service de police municipale constate régulièrement la présence de dépôts de divers déchets sur la voie publique notamment à l'intérieur ou à l'extérieur des aires réservées au stockage des containers de tri sélectif.

Depuis l'arrêté municipal 2013/90 du **4 septembre 2013** et 57/11 du **2 septembre 2011**, de nouvelles mesures sont entrées en application depuis le **11 décembre 2020** dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ainsi, lorsque vous jetez, déversez ou déposez hors cadre légal un déchet dans la rue, vous encourez une amende forfaitaire de 68 € si vous la réglez immédiatement ou au cours des 45 jours qui suivent la verbalisation. Elle atteint 180 € au-delà de ce délai. Si vous ne la réglez pas ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police peut décider de la majorer. Le montant maximal étant de 450 €. Et, si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, une amende de 1 500 € maximum, ainsi que la confiscation du véhicule peut être prononcée par le juge.

Lors des patrouilles, les agents de police municipale relèveront les manquements au respect de cette réglementation après relevé des éléments constitutifs de l'infraction (vidéosurveillance des installations, recueil d'éléments matériels...). Toutes ces incivilités seront systématiquement verbalisées.

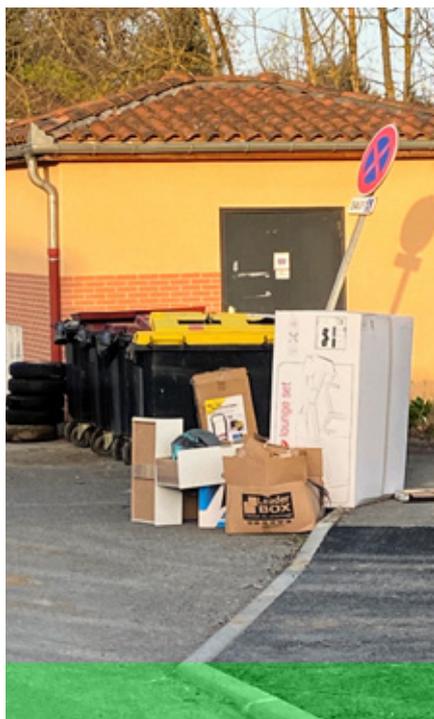
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

Gratentour va développer son réseau de vidéoprotection à l'échelle du territoire communal. Le service de police municipale participe à l'exploitation du dispositif. Ce nouvel outil, destiné à la prévention et la lutte contre les incivilités, permet aux services de police municipale et de la gendarmerie nationale d'identifier les auteurs d'infractions et de les vidéooverbaliser.

INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS POUR LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler ses ordures ménagères, dont les déchets verts. L'arrêté municipal 19/11 du **7 avril 2011**, la circulaire du **18 novembre 2011** relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, prévoient cette interdiction permanente.

Au-delà de la toxicité, il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €. Nous vous rappelons que Toulouse Métropole assure la collecte des déchets verts chaque semaine et que la déchèterie de Saint-Alban, gérée par DECOSSET, vous accueille pour les plus gros volumes.



Dépôts sauvages d'ordures

et protection de l'environnement

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES ET LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du **23 juillet 1996** rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que la tondeuse à gazons, tronçonneuses, perceuses, ne pourront être effectués que les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis :

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.



APPEL À LA PRUDENCE CONCERNANT LE DÉMARCHAGE À DOMICILE ET LA VENTE DE CALENDRIERS

Nous avons réglementé par arrêté municipal le démarchage à domicile. Tout démarcheur qui souhaite prospecter sur la commune doit obligatoirement faire une demande auprès de la police municipale.

Chaque année, des démarcheurs non autorisés, de faux vendeurs de calendriers, ou de faux agents du service public, sont signalés. La police municipale rappelle donc les précautions d'usage :

- exigez la carte professionnelle ou l'attestation employeur du quêteur, et examinez le calendrier pour vérifier qu'il porte le logo de l'institution (Sapeurs-pompiers, La Poste),
- n'acceptez aucune demande après 18 heures,
- ne faites jamais entrer les personnes dans votre domicile,
- si un vendeur devient insistant ou menaçant, composez le 17 ou/et le 05 62 79 94 17* pour prévenir les forces de l'ordre.

* horaires de la police municipale du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » AVEC UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES CAMBRIOLAGES EN 2020

Si les palmarès chiffrés de la violence et de la délinquance placent régulièrement Gratentour en position enviable comparée aux communes voisines, pour continuer cet effort, la municipalité souhaite associer les habitants de Gratentour dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la Police/Gendarmerie nationale/Police municipale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien.

Le nombre de cambriolages a baissé de 50 % pour l'année 2020 par rapport à l'année précédente (ressources et territoires /observatoire de la délinquance, décembre 2020).

Dans ce cadre, le plan de prévention de lutte contre les cambriolages, protocole « Participation Citoyenne » a été signé par M. Patrick DELPECH, maire de la commune de Gratentour, a été approuvé par M. Étienne GUYOT, Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne et le Général Jacques PLAYS, commandant le groupement de Gendarmerie départementale de la Haute-Garonne.

Si vous êtes intéressé par ce partenariat, veuillez contacter notre service police municipale.



Contact :

05 62 79 94 17

police@gratentour.fr

Édito

Nous sommes tous aujourd'hui plus que jamais impliqués ensemble dans notre objectif commun de préservation de notre planète et de ses écosystèmes. Devant l'urgence climatique, la destruction de la biodiversité et des écosystèmes, nous constatons tous que désormais une mobilisation et une prise de conscience est en train de naître dans la société, que ce soit sur les réseaux sociaux, les journaux d'information, la vie politique, la publicité, les institutions nationales et supranationales, les collectivités de notre pays, etc.

De nombreux citoyens sont désormais conscients et acteurs des changements nécessaires de mode de vie et de pratiques, et sont souvent frustrés de la lenteur de ces changements. Pendant ce temps, certains autres de nos concitoyens ne sont pas encore conscients de ces obligations de changement, que ce soit par ignorance, déni ou impuissance.

Notre objectif communal est de développer nos actions environnementales de développement durable, de sobriété énergétique, de communications citoyennes et d'écologie pour permettre à tous nos citoyens d'être inclus dans cet objectif de société.

Rien n'est acquis, rien n'est parfait, chaque action positive nous rassemble dans ce but commun.

Ouvrons ensemble !

ALAIN CAMBOU

*Adjoint à l'environnement,
développement durable,
économie d'énergie,
numérique*

Aménagements patrimoines et espaces publics

NOS ACTIONS

Le secteur des travaux se mobilise en permanence pour réfléchir dans tous ses projets aux impacts environnementaux, de sobriété énergétique et de développement durable.

TRAVAUX MAIRIE ET ANNEXE

Respect de la loi ELAN, audit énergétique préalable pour la mairie, étude chauffage, étude isolation, étude récupération des eaux de toitures.

RÉNOVATION DES PARCS ET JARDINS PUBLICS DE LA COMMUNE

- étude d'un projet de rénovation du parc des enfants de l'an 2000,
- étude d'un projet d'aménagement de l'espace public paysager de la rue de la Plaine,
- embellissement et fleurissement des parterres paysagers actuels par les services techniques,
- entretien des cheminements piétonniers, dont celui du Foumelou.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DU VIEUX CIMETIÈRE ET DU BOIS DU FOUMELOU

Étude du projet par le Conseil Municipal Jeunes, le secteur Sports, le secteur Cadre de vie et le secteur Mobilités. L'objectif est de créer un espace détente, ludique et sportif intergénérationnel.

ACTIONS D'ÉCONOMIES SUR LES FLUIDES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Le secteur Travaux travaille sur la sobriété énergétique des bâtiments de la commune ainsi que de son éclairage public, que ce soit pour les réductions de consommation électriques, gaz ou eau.

TRAVAUX SALLE DU FORT

Le secteur Associations réalise le projet d'isolation de cette salle par l'installation d'un faux-plafond en s'aidant de Certificats d'Économie d'Énergie.

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Nous avons obtenu en décembre un emploi de Conseiller en énergie, subventionné par Toulouse Métropole, qui nous accompagne et nous conseille pour lancer des audits énergétiques sur nos bâtiments. Certains sont réalisés par cet agent. Pour les audits de bâtiments importants et complexes, le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne) nous offre ses services d'expertise. La procédure est en cours pour auditer plusieurs structures.

Transports et mobilités douces

NOS ACTIONS

COUP DE POUCE VÉLO

Nous avons relayé dans plusieurs de nos communications les aides gouvernementales pour que les particuliers puissent bénéficier d'une subvention à la réparation ou à l'achat d'un vélo. Cette action s'est terminée le **31 mars**.

Nous ne manquerons pas de vous relayer toute nouvelle initiative d'aide.

Énergies renouvelables

NOS ACTIONS

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Nous avons lancé une étude auprès de deux organismes que sont Enercoop et l'AREC. Les premiers retours nous sont parvenus avec des propositions d'installation d'ombrières (toitures sur les parkings) sur plusieurs parkings de la commune. Nous sommes aidés par notre conseilère en énergie de Toulouse Métropole et par la direction de l'environnement de Toulouse Métropole. Nous approfondissons nos études et recherchons les meilleurs financements pour ces installations ainsi que pour des installations de toitures.

Alimentation déchets

NOS ACTIONS

CONVENTION COLLÈGE POUR COLLECTE DE CERTAINS ALIMENTS ET DES RÉSIDUS DE TONTE

Une organisation a été mise en place pour permettre au collège de venir collecter les fruits et les restes de pains non consommés par les enfants lors des repas de cantine.

Par ailleurs, les services techniques de la commune viendront déposer les résidus de tonte de nos espaces verts près du collège.

Le collège souhaite valoriser l'ensemble de ces déchets en créant un composteur. Ces actions doivent leur permettre de faire une action éducative auprès des collégiens pour les sensibiliser et les éduquer.

BARQUETTES CANTINE

Lors de notre dernier appel d'offres pour choisir notre prestataire de confection de repas pour les cantines scolaires, le secteur scolaire a choisi des barquettes en carton en remplacement des anciennes barquettes en plastique pour conditionner les plats livrés chaque jour.

Nous souhaitons désormais, avec le concours des services de restauration de la commune, aller plus loin dans notre démarche environnementale. Pour cela, une expérimentation est en cours pour désormais utiliser des plats en inox, lavables et réutilisables pour la livraison des plats principaux. Tous les autres plats (entrées et desserts) sont en barquette en carton recyclable à 100 %.

SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES ENEDIS

Nous avons été sollicités pour candidater à une opération de subventionnement de projet à caractère environnemental, financée par Enedis et pilotée par Toulouse Métropole.

Parmi les différentes candidatures qui nous ont été faites, deux ont été retenues par Enedis :

- l'association Coteaux 21, actuellement implantée sur les communes de la communauté de communes des coteaux de Bellevue, est une association engagée de longue date dans les actions environnementales et écologiques. Cette association souhaite s'implanter plus fortement sur notre commune. Nous espérons leur permettre de financer l'achat de 2 broyeurs de végétaux qui pourront être mis à disposition en location aux habitants de Gratentour ;
- le café municipal est un vecteur fort de l'éducation populaire en faveur de l'écologie et de l'environnement. Cette subvention nous permettra de continuer à développer nos ateliers cafés brico et nos conférences sur les problématiques éco-citoyennes.



Animations et participation citoyenne

NOS ACTIONS

CHARTRE LOCALE ENVIRONNEMENTALE

Nous commençons à travailler sur un projet de charte environnementale qui recense un ensemble de règles et de bonnes pratiques à destination des services de la mairie.

IMPLANTATION D'UNE MICRO-FORÊT

Le secteur scolaire et le secteur cadre de vie ont été sollicités par une association locale en vue de l'implantation d'une micro-forêt urbaine. Une équipe regroupant ces deux secteurs commence à étudier cette demande, notamment en mobilisant les élèves des écoles dans le cadre d'un projet éducatif. Plusieurs pistes sont à l'étude ainsi que divers lieux d'implantation, avec le concours du service urbanisme de la commune.

LUTTE CONTRE MOUSTIQUES-TIGRES ET AMBROISIE

Le secteur économique, par l'intermédiaire de sa commission marché de plein vent, pourrait accueillir prochainement un stand de l'association UNIS-CITÉ, qui œuvre pour la sensibilisation aux problématiques de lutte contre les espèces invasives que sont l'ambroisie et les moustiques-tigres. Financés par l'ARS et animés par des jeunes en service civique, ils pourraient prochainement tenir un stand sur le marché de plein vent.

JARDINS PARTAGÉS RUE DU TUCOL

Le secteur environnement a mis en place une convention avec une nouvelle association du lotissement du Tucol pour lui permettre de bénéficier d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) d'un petit espace public. Cela permettra aux riverains de ce lotissement, inscrits dans cette association, de partager un petit terrain municipal pour y développer cultures potagères ou fleurissements.

ACCOMPAGNEMENT ANIMATION SCOLAIRE COLLÈGE

Le collège a contacté le secteur environnement pour une action de nettoyage de la commune. Dans le cadre d'une sortie de randonnée aux alentours du collège, les professeurs encadrants ont souhaité organiser une opération de nettoyage des déchets, effectuée par les élèves, près du stade.

Nous les avons accompagnés pour quelques menus achats, mais surtout pour féliciter et encourager les élèves et leurs professeurs à continuer à se mobiliser pour l'environnement de Gratentour.



À vous de jouer

La planète souffre actuellement de nombreux problèmes de pollution, entre autres celui des plastiques qui se retrouvent dans nos océans sous forme de fines particules microscopiques.

Ces contenants et emballages plastiques peuvent être remplacés facilement en modifiant nos pratiques et nos comportements.



Quelques exemples pour vous inciter à ces bonnes pratiques :

- remplacez votre bouteille d'eau en plastique par une gourde en inox,
- pensez à prendre un panier et/ou des sacs en toile pour vos courses ou pour aller au marché,
- remplacez votre gel douche ou votre shampoing par du savon ou shampoing solide,
- remplacez votre brosse à dents en plastique par une en bambou, si possible à tête changeable,
- évitez au maximum la vaisselle jetable.

Piétonnier Séquestre / Alma

Aménagement en cours d'un piétonnier permettant une liaison douce entre le lotissement de l'Alma (derrière la nouvelle école Thomas-Pesquet et le parking de la salle des sports du Séquestre). Une entente a été trouvée avec la société Novilis.



Agents du service technique

Les agents du service technique, rattachés à l'environnement prépare le sol en vue d'une plantation décorative lors de l'aménagement rue du Tascas.



*Le service technique
secteur environnement en pleine action*

L'équipe technique se charge du traçage d'un passage piétonnier en vue de sécuriser la circulation des enfants sur le parking existant.



*Traçage piétonnier
pour l'école Thomas-Pesquet*

Éclairage public et électricité

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un vaste programme d'amélioration de l'éclairage public est en cours sur la commune. Ce programme a un triple objectif : supprimer toutes les lampes à boules (dont la proportion de lumière émise par le luminaire au-dessus de l'horizontale est supérieure à 50 %) interdites à partir du **1^{er} janvier 2025**, remplacer toutes les lanternes vétustes potentiellement dangereuses et faire des économies d'énergie en utilisant des lanternes à leds avec système d'abaissement de puissance.

Avec l'aide de l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), nous avons défini des règles sur tous les nouveaux programmes d'éclairage et toutes les opérations de remplacement : utilisation de LED en 2700 Kelvin maximum, aucune émission au-dessus de l'horizontal et optimisation du système automatique d'abaissement des puissances de nuit.

La réfection de l'éclairage du lotissement du Coustéla et de la rue du Montcalm vient de s'achever. Les rues du Labardéou, de la Garenne, l'avenue de Toulouse, la rue du Barry et le nouveau rond-point Lumière sont en cours. Le remplacement des lanternes de l'impasse des Magnolias, rue de Dame Blanche, rue du Tucol, rue du Foumélou, impasse du Clos Julia, impasse des Fleurs, rue des Peupliers, impasse Georges Brassens et impasse des Albizzias sont déjà actés et programmés dans les mois qui viennent. Ce programme continue ensuite suivant un ordre prédéfini en fonction des typologies et des puissances des luminaires. L'allée Galaup, rue des Bois, rue de Maurys sont déjà à l'étude, suivie de la rue de Rayssac, rue de la Côte Vieille, rue Léo Ferré, rue des Pêcheurs, rue des Saules, etc.

D'autres améliorations sont également en cours : remplacement des lampes par des leds et mise en place d'un détecteur de présence sur le passage piéton rue de Maurys et sur l'allée des stades, mise en place d'un interrupteur général pour les cours de tennis et installation d'horloges astronomiques dédiées aux éclairages de la cour du CLAE Maurice-Saquer. Des points lumineux redondants ou inutiles ont été supprimés.

Gratentour a été retenu par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) pour participer, avec 4 autres communes du département, à une expérimentation de détection automatique de panne d'éclairage public.

EXTINCTION DE NUIT : MISE EN CONFORMITÉ, OPTIMISATION ET EXPÉRIMENTATION

Nous complétons le programme présenté ci-dessus par des actions en lien avec la mise en conformité de l'éclairage avec arrêté du 27 décembre 2018. Ainsi, la mairie a répertorié et revu tous les sites concernés directement ou indirectement par cette directive. L'illumination de l'église, le parc de la mairie, la façade de la mairie et l'entrée des stades ont été reprogrammés pour s'éteindre après minuit. L'enseigne du café et les extérieurs de la salle du Séquestre ont été équipés d'horloges astronomiques pour être programmés sur les mêmes horaires et faire des économies d'énergie.

Tous les parkings ont été recâblés et reprogrammés afin de pouvoir être isolés sur une phase spécifique pour mettre en place des extinctions de nuit distinctes. Ainsi, le parking du collège a été scindé en deux avec une programmation séparée et optimisée pour l'entrée (0 h - 5 h 30) et le parking (19 h - 7 h). L'extinction de nuit a été mise en place sur les parkings du Séquestre, de l'école Thomas-Pesquet, l'allée des stades, le parking du Tennis, la salle des fêtes (en cours) et sur le parking de la place de la Mairie (0 h - 7 h). Une exception pour la nuit du vendredi au samedi sur le parking de la place de la mairie avec une extinction uniquement de 1 h à 4 h a été configurée pour permettre aux stands du marché de s'installer avec de la lumière. L'éclairage du parc de l'an 2000 a pu être remis en service. Il est éclairé du coucher du soleil à 20 h, et à partir de 7 h du matin.

Il est à noter que l'ensemble des magasins avec enseigne et les vitrines de commerces de la commune doivent aussi se mettre en conformité avec cet arrêté. Les sociétés en ont été informées et seront avisées si le nécessaire n'est pas fait.

La commune souhaite aller plus loin dans cette démarche d'extinction de l'éclairage public. Nous souhaitons trouver un juste équilibre entre sécurité, économie d'énergie, confort et santé des riverains et réduction de la pollution lumineuse. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà réalisé une étude en partenariat avec l'ANPCEN, le SDEHG, les services de Gendarmerie et la Police Municipale pour la mise en place d'une expérimentation d'extinction de l'éclairage public sur certains secteurs de Gratentour. Cette expérimentation pourra être mise en application dans les prochains mois, une fois que nous aurons retrouvé une vie sociale normale.



Place de la Mairie

sur Gratentour

OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ET PASSAGES EN ÉLECTRICITÉ VERTE

Après de gros travaux de référencement précis et d'analyse des consommations de tous les compteurs de la commune, certains contrats ont été revus, des anomalies corrigées et des mises en conformité des compteurs manquants ou obsolètes effectuées. Certaines corrections d'affectation de compteurs ont été faites, les désignations, adresses, affectations et surtout les puissances des compteurs ont pu être optimisées. D'autre part, le basculement sur des compteurs Linky nous permet un suivi au plus juste des consommations.

À la suite d'un appel d'offres réalisé auprès de 8 fournisseurs d'énergies (4 grosses enseignes nationales et 4 petits fournisseurs spécialisés dans l'électricité renouvelable), la société EDF Collectivités a été sélectionnée sur la base de critères financiers, techniques et environnementaux. Pour information, parmi les petits fournisseurs d'électricité verte connus du grand public, certains ne s'adressent pas aux communes, d'autres ne sont pas capables d'équiper les sites de plus de 36kW (compteurs Jaunes). Les 8 fournisseurs sollicités étaient tous en mesure de répondre.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, Gratentour a souscrit un contrat d'énergie 100 % renouvelable pour l'ensemble de la commune : tous les bâtiments et l'éclairage public. En choisissant l'option énergie renouvelable d'EDF Collectivités, via le mécanisme des garanties d'origine, la commune de Gratentour achète 100 % de son électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables (centrales hydrauliques dans notre cas) et s'engage ainsi en faveur de l'environnement. Grâce à l'optimisation effectuée sur les puissances compteurs, la transition en électricité renouvelable ne sera d'aucun surcoût pour la commune, à périmètre égal.

Une véritable politique énergétique a été mise en place afin d'accroître la sécurité, d'effectuer des économies d'ampleur et de réduire la pollution lumineuse. Notre démarche, qui s'engage sur du long terme, nous permettra des économies de plus de 60 % d'ici 5 ans sur la consommation d'électricité sur l'éclairage public.

STÉPHANE MANHES
Conseiller municipal



GRATENTOUR CONTRIBUE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

avec  EDF Collectivités

Édito

La présence des arbres et d'espaces verts offre aux citoyens de la commune, un cadre qui contribue à l'amélioration de leur qualité de vie.

Conscients de cet enjeu, les élus de Gratentour se sont engagés dans des actions de préservation, de développement de sites verts et de mobilités douces.

Au-delà de la plantation d'arbres : 2 arbres plantés pour 1 abattu, des projets d'aménagements sont en cours de réalisation : rénovation et aménagement du parc de l'an 2000, réhabilitation et développement des chemins

pédestres, aménagements d'espaces verts, jardins partagés, et micro-forêts urbaines sur le modèle du docteur Akira MIYAWAKI.

La dynamique engagée constitue une opportunité pour les jeunes Gratentouais qui participent dans différents projets, contribuant ainsi à la valorisation de nos espaces verts et à la préservation de notre environnement.

JEANINE NEVETON-SANTAELLA

*Adjointe Cadre de vie - Transports et mobilités
Qualité de l'air dans les bâtiments publics*

Cadre de vie - Mobilité

GESTION DES ARBRES

LA PLANTATION

Les arbres participent à l'équilibre du climat, attirent la pluie par évapotranspiration de leurs feuilles, purifient l'atmosphère, nourrissent et abritent la biodiversité. Ils sont nos indispensables alliés pour notre (sur) vie sur Terre.

Les arbres urbains se développent moins que les arbres forestiers en raison des contraintes de la ville. Tout au long de leur vie, ils exigent un accompagnement attentif et si nécessaire un renouvellement lorsqu'ils dépérissent et présentent un certain danger.

Ce sont les agents chargés de l'environnement sur la commune, qui assurent tout au long de l'année, la surveillance du patrimoine arboré, le remplacement des arbres vieillissants et l'installation de nouvelles plantations.

L'arbre provient d'une pépinière avant d'être planté sur la commune. Cette transplantation lui demande du temps pour s'adapter et retrouver sa vigueur initiale. Des soins attentifs assurent sa reprise et son développement :

- il est arrosé régulièrement pendant 2 ou 3 ans,
- un tuteur et un corset métallique autour du tronc lui garantissent stabilité et protection dans le temps. Après ces 3 premières années, l'arbre a acquis son autonomie. Il ne nécessite plus de soins particuliers.

L'ENTRETIEN

À l'âge adulte, en fonction du lieu de plantation (rue, jardin, école...), l'arbre est taillé régulièrement pour cohabiter avec son environnement proche :

- dégagement des feux de circulation et signalétique routière,
- relevage des branches basses pour la circulation routière et des piétons,
- élagage des branches dépassant sur les propriétés privées.

L'ABATTAGE : « UNE NÉCESSITÉ »

Avec les années, certains arbres se fragilisent et produisent du bois mort. Il peut alors être dangereux pour les usagers. Lorsque c'est possible, l'arbre est mis en sécurité par élagage des branches dangereuses et conservé. Mais s'il constitue un danger irréversible, il est abattu et remplacé.

La solidité d'un arbre peut aussi être altérée par des champignons qui engendrent des pourritures au niveau des racines, du tronc et des branches. Des plaies creuses constituent également des points de faiblesses où s'installent des agents pathogènes qui peuvent conduire à abattre un arbre. Un arbre sain en apparence peut être malade et fragile.

Les agents chargés de l'environnement assurent la surveillance et identifient les arbres par un contrôle visuel à l'occasion de chaque intervention d'entretien. Les arbres identifiés sont expertisés par un organisme indépendant qui évalue la dangerosité et la nécessité d'un abattage.

Ainsi, cette année, conformément au rapport d'expertise, 4 arbres ont dû être abattus pour dangerosité :

- **1 cyprès rue de Maurys** : cet arbre, qui présentait des signes de fragilité en 2018, a vu sa santé se dégrader les deux années suivantes sans que des actions curatives aient pu aboutir et stabiliser sa situation ;
- **2 chênes rue du Coustela** : issus d'un recépage, leur ancrage sur leur structure porteuse (souche) a été jugé comme aléatoire, avec la présence de trous caractéristiques d'une attaque par le grand capricorne du chêne ;
- **1 arbre rue du Pic du Midi** ayant soulevé la chaussée, situé à proximité d'un compteur de gaz, et abattu sur demande de Toulouse Métropole.

LE RENOUVELLEMENT

Conformément à sa politique de valorisation des espaces verts et de l'arbre « 2 arbres plantés au minimum pour 1 abattu », la mairie a fait procéder en 2020, à la plantation de 20 arbres de différentes essences disséminés sur l'ensemble de la commune.

MOBILITÉ-TISSÉO

En partenariat avec Tisséo Collectivités, les communes du Nord toulousain, dont Gratentour, se mobilisent pour la réorganisation du réseau de transport en commun.

Dans le cadre de l'arrivée de la future ligne LINEO 10, les services de Tisséo ont fait des propositions pour accroître la qualité de service des lignes 33 et 69, notamment en augmentant la fréquence des bus sur ces deux lignes.

Ils ont également proposé un projet de boucle permettant de répondre à l'ensemble des demandes de la commune. L'idée est que la boucle du 69 vienne faire son terminus sur LINEO 10, au niveau du centre commercial de Saint-Alban.

Ce projet pourrait être opérationnel en septembre 2022 en même temps que la ligne LINEO 10 qui va du centre commercial de Saint-Alban jusqu'à la station de métro de la Vache.



Deux propositions du maire ont été soumises à l'étude de Tisséo :

- un tracé de la ligne 33 étendu jusqu'à la gare SNCF de Saint-Jory. Cela permettrait de créer à moindres frais une transversale dans le Nord toulousain de Pechbonnieu à Saint-Jory, et de faciliter le transport ferroviaire pour se rendre à Toulouse ; demande commune avec les maires de Bruguières et de Saint-Jory ;
- une offre en soirée (bus de nuit) qui attirerait les jeunes et les moins jeunes qui sortent en soirée et les personnes ayant des horaires de travail tardifs.



CHEMINS PÉDESTRES

La municipalité propose 4 circuits de chemins piétonniers sur la commune de Gratentour. Chaque itinéraire est représenté par une couleur : rouge, vert, noir, violet. Les parcours se situent entre 3 et 5 km, avec un départ commun place de la Mairie, et des points d'intérêts différents.

Pour faciliter le repérage des itinéraires, les panneaux qui étaient détériorés, vétustes, vont être changés prochainement.

Nous vous proposons de découvrir cette nouvelle signalisation au cours d'agréables promenades sur ces chemins pédestres.



DÉRATISATION

Une entreprise spécialisée dans le domaine de la dératisation interviendra sur toute la commune dans les jours à venir.

Elle mettra en place des rodenticides au niveau des égouts afin de réguler les populations de rats.

Soucieux de votre sécurité et conformément à la réglementation, les produits utilisés sont homologués, biocides.



RAM / Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

ZOOM SUR « LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S »

Tout le monde connaît « la nounou », mais le paradoxe de cette profession est que le travail de l'assistant(e) maternel(le) est souvent méconnu, voire peu reconnu ! Ce métier est exercé par de véritables professionnels de la petite enfance. Celui-ci est soumis à un parcours d'agrément par les services de la Protection Maternelle Infantile du Conseil départemental. Il n'est délivré que suite à une formation et une évaluation. C'est un métier enrichissant et nécessaire aux familles de jeunes enfants.

Pour vous faire découvrir cette profession, Camille, Christelle et Corinne, assistantes maternelles sur la commune, ont bien voulu répondre à quelques questions. Qui mieux qu'elles pourraient nous en parler ?

POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX DE CETTE PROFESSION ?

Ce sont leurs parcours de vie qui ont amené Camille et Christelle à exercer ce métier. Camille a toujours eu un bon relationnel avec les enfants et a toujours travaillé avec ce public. Lorsqu'elle s'est rendu compte des difficultés d'être parent d'enfant avec une particularité, elle s'est sentie en compétence pour accompagner ces enfants-là et leurs parents (ainsi que tous les autres) et apporter un plus à leur développement. Christelle a suivi des études de CAP petite enfance pour devenir auxiliaire puéricultrice. Son parcours de vie a fait qu'elle ne l'est pas devenue. À la naissance de son troisième enfant, en côtoyant une amie assistante maternelle qui s'épanouissait dans ce métier, elle a fait le choix de renouer avec le public jeune enfant en demandant son agrément. Ses souhaits : être là pour accompagner les petits dans leur développement, faire partie de la coéducation avec les jeunes parents, être utile. Corinne a fait ce choix parce que c'est un métier où les relations humaines sont essentielles. C'est accompagner les enfants dans leurs besoins fondamentaux, les conduire vers l'autonomie.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR ÊTRE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

Toutes les trois s'accordent à dire que la patience, la maîtrise de soi, l'écoute, la compréhension, l'organisation, la bienveillance, la disponibilité à la fois pour les parents et pour les enfants sont des qualités primordiales. Camille rajoute qu'il faut beaucoup d'empathie ! Christelle pointe qu'il faut trouver sa place entre sa vie personnelle et professionnelle en travaillant à la maison et Corinne souligne qu'il faut une souplesse vis-à-vis des différences entre les familles. Il ne faut pas, ajoute-t-elle, rester sur ses acquis. Il est nécessaire d'évoluer, de se former. Elles sont d'accord sur le fait qu'il faut beaucoup d'imagination créative et des connaissances approfondies sur le développement et l'éveil du jeune enfant.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE MÉTIER ?

Pour Christelle, être dans sa maison, c'est l'avantage de pouvoir assurer la continuité de son travail, même les jours de grève d'école, même avec un de ses enfants malades. Une partie de sa maison étant professionnalisée, ses enfants peuvent être à la maison en sécurité tout comme les bébés accueillis. Il n'y a pas de frais de déplacement, pas de perte de temps en trajet. Camille ajoute un autre avantage, celui d'avoir la chance de choisir ses employeurs et d'avoir une marge de manœuvre pour proposer des taux horaires d'accueil différents selon le type de l'accueil demandé.

LES INCONVÉNIENTS DE CETTE PROFESSION ?

Camille ne se prononce pas, elle estime ne pas avoir encore assez de recul sur cette question. Pour l'instant, elle n'en voit pas et s'il faut vraiment en citer un, elle dirait la solitude, peut-être. Pour Christelle l'inconvénient majeur, c'est surtout de travailler à la maison. Il faut que toute la famille soit associée dans le choix d'un futur assistant(e) maternel(le). Même si une partie de la maison est consacrée à sa profession, il existe des zones de vie commune : les chambres sont utilisées pour installer les lits des enfants accueillis. Lorsque le conjoint est en congé, il lui faut accepter d'entendre les rires, les pleurs, les jeux, de ne pas être seul chez lui. Corinne souligne la complexité du parcours pour les protocoles d'accueil d'enfants à spécificité médicale, notamment auprès de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile).



QUELS PRÉJUGÉS VOUS AGACENT OU CONTRE LESQUELS VOUS DEVEZ LUTTER ?

Camille souligne que dans ce métier il faut lutter contre : « On ne sait pas ce qui se passe une fois la porte fermée ! », rejointe en cela par Christelle qui a souvent entendu « Oh ça va, tu es à la maison ! ». Comme elles sont seules chez elle avec les enfants, que font-elles de leurs journées ? Il faut qu'elles démontrent, en l'absence de preuves tangibles, qu'elles sont tout au long de l'accueil des enfants à l'écoute de leurs besoins fondamentaux, qu'elles veillent au développement de chacun, qu'elles ne s'occupent pas de leur intérieur, qu'elles ne font pas autre chose ! Corinne souligne que l'âge de l'assistante maternelle peut être soumis à préjugés : jeune, manque d'expérience, plus âgée, aura-t-elle encore l'entrain pour accueillir l'enfant ? L'assistante maternelle se met-elle en position de « maman » qui veut éduquer « leurs » enfants ? Elles reconnaissent toutefois que ces préjugés ne touchent plus les familles une fois que la confiance et le dialogue sont instaurés.

QU'EST-CE QUI VOUS ÉGAIE ?

« La joie des enfants, leur sourire le matin et quand ils me tendent les bras », répondent en chœur les trois assistantes maternelles. Camille et Christelle soulignent les moments de partages, de jeux, leur émerveillement à les voir évoluer. Corinne rajoute contribuer à donner du bien-être et conduire chaque enfant vers l'autonomie. Christelle est ravie de partager des moments de la vie familiale des enfants (photos de vacances, d'anniversaire, de Noël... envoyées par les familles). Elle avoue que parfois quand elle n'accueille pas les bébés, il y a un manque.

QUELLE EST LA JOURNÉE TYPE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Toutes trois s'accordent à dire qu'il n'existe pas de journée type. Les horaires d'accueil et de départ divergent. Les bébés n'en sont pas au même moment de leur développement. On retrouve toutefois une organisation similaire chez chacune d'elle. En amont, il y a la préparation des activités de la journée, celle des repas (si ce n'est pas fait la veille au soir) puis vient l'accueil échelonné et petits jeux libres jusqu'à ce que tout le monde arrive. Suivant le rythme biologique de l'enfant un temps de sieste ou d'activité, promenade ou R.A.M. En fin de matinée, jeux libres pendant l'installation de la table puis repas. Pour les bambins, sieste de l'après-midi et pendant ce temps, Christelle, Camille et Corinne soulignent que ce n'est pas pour elles un temps de repos : table à desservir, ménage rapide avec désinfection, surveillance des petits durant la sieste. Au lever de chacun, bien sûr il y a les changes, le goûter, dehors pour Christelle si le temps le permet. Puis elles proposent des temps

de lecture, puzzles, relaxation. Sur une semaine, une à deux fois par mois, Christelle loue des modules et propose de la psychomotricité libre. Vient ensuite l'heure du départ échelonné avec compte-rendu de la journée passée aux parents. Mais ce n'est pas terminé puisque s'enchaînent le grand ménage et la désinfection.

Voilà à quoi ressemble ce merveilleux métier et comme le souligne Camille, « c'est un métier super agréable et utile. Nous pouvons être un soutien pour les parents, avoir une place importante à la fois pour l'enfant et sa famille en participant à la coéducation, mais nous, nous avons le droit... aux nuits complètes » (rires).

Si ce métier vous tente n'hésitez pas à contacter Muriel au Relais Assistant(e)s Maternels(le)s « Aux Bonheurs des Lutins ». Elle pourra vous informer sur le parcours pour obtenir l'agrément.

Contact :

MURIEL LAGARRIGUE
RAM / Place de la Mairie
06 43 59 61 58
ram@gratentour.fr



ALAE/ALSH : Maurice-Saquer et Thomas-Pesquet

NOS SOUVENIRS D'ENFANCE

Chers grands enfants, enfants et petits-enfants,
L'évolution est flagrante ! Ou pas ! Pour cet article, nous avons souhaité vous faire partager nos souvenirs d'enfance.
Malheureuses, heureuses, anxieuses, catastrophiques, colériques, gênantes, palpitantes, angoissantes, stressantes ... telles sont nos émotions tout au long de l'enfance.

Mais, ce ne sera pas facile de découvrir qui nous sommes et quel est notre souvenir ?

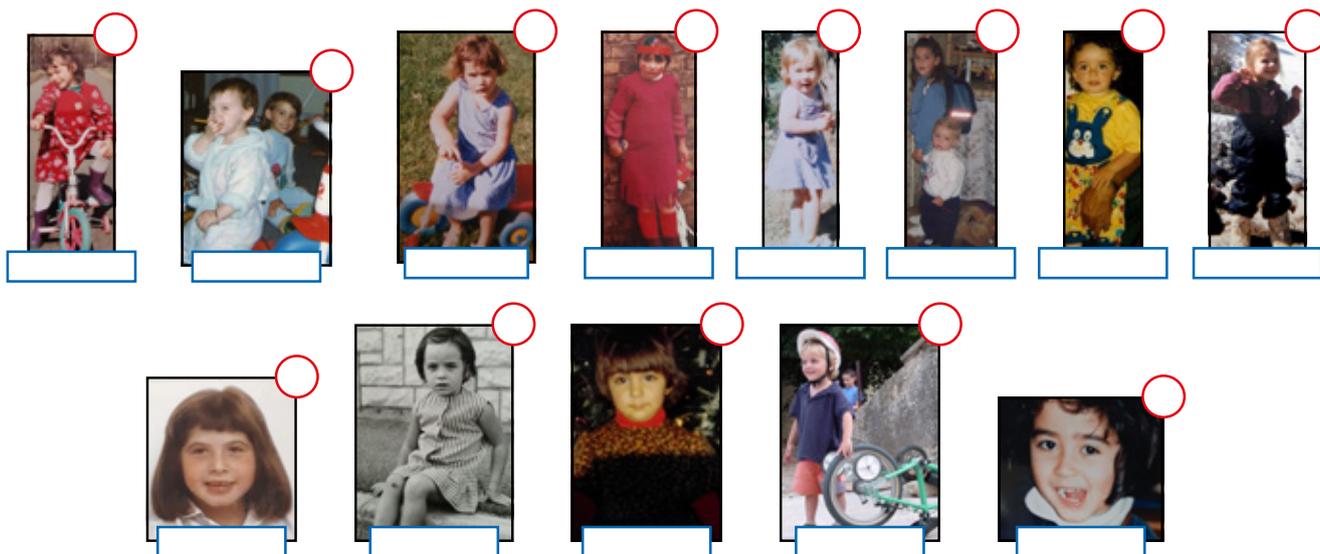
À vous de jouer ! Essayez de trouver le prénom des animateurs et le numéro de leur souvenir en les écrivant sur la photo ! (les résultats dans le prochain Gratentour Magazine).

LES PRÉNOMS DES ANIMATEURS ET RESPONSABLES DU CLAE :

Anaïs G. | Stéphanie | Cyrille | Cécile | Karine | Anthony | Corine | Camille | Anaïs S. | Julie | Gaël | Marie-Aude | Solène

LES SOUVENIRS :

- « Je me rappelle de ma première sortie vélo avec les animateurs où mes parents ont dû m'amener à l'hôpital par ce que je suis tombé sur le visage et je me suis cassé ma première dent de lait. »
- « Petit ou grand retour en arrière lors du carnaval de l'école où j'avais passé une excellente journée, même si ça ne se voit pas sur la photo. »
- « Petite, mes parents disaient que j'avais un gros caractère et que ça finirait par passer. Et bien, vous savez quoi ? Même grande, ça n'a pas changé ! »
- « Pour la visite de l'école maternelle avec la crèche, je suis tombé la tête la première sur le trottoir avant de prendre le portail dans la tête. Voilà le matin de mon arrivée à l'école ! »
- « À chaque rentrée, c'était une tradition pour ma mère, la fameuse photo de rentrée ! Il nous était impossible d'y échapper avec mon petit frère et ce, jusqu'à la fin de notre scolarité ! »
- « Comme chaque année, nous avons malheureusement la photo de classe. »
- « Oups, je crois qu'on va se faire gronder ! On a mis un peu le bazar ! »
- « J'ai passé toute mon enfance à faire du vélo. »
- « Je préférerais les vacances à l'école, car me séparer de ma mère était devenu trop compliqué. »
- « J'avais 3 ans et pour le spectacle de fin d'année, j'ai dansé « sur le pont d'Avignon » avec mon amoureux. On avait des tenues accoudées. Ma couleur favorite : violet !!! Moment inoubliable. »
- « Je me rappelle de mon premier séjour, c'était à la neige et j'avais 9 ans. Les veillées et ma première boum me laisseront un souvenir impérissable, contrairement aux chutes en ski ! »
- « Depuis la maternelle, je n'ai plus quitté l'école de Gratentour (ou presque). »
- « Sage comme une image ! Il n'y a qu'à voir le genou ! »



La direction ainsi que l'équipe d'animation vous souhaitent de passer un agréable moment !

MME CYRILLE MARTIN
Directrice Service Enfance, Jeunesse et Sports
Directrice ALAE/ALSH Maurice-Saquer
centredeloisirs@gratentour.fr
06 80 84 62 35

MME JULIE SANTAELLA
Directrice Adjointe ALAE/ALSH
Maurice-Saquer
centredeloisirs@gratentour.fr
06 80 84 62 35

MME SOLÈNE GUILLOUET
Directrice ALAE/ALSH
Thomas-Pesquet
tp-centredeloisirs@gratentour.fr
06 32 31 27 38

Maison Des Jeunes

« COLOR'ADO »

Ce début d'année est synonyme de changement pour la Maison Des Jeunes « COLOR'ADO ». L'équipe s'est renouvelée, mais pas que ! La maison prend aussi un coup de jeune : travail de rénovation et d'embellissement. Les jeunes pourront en temps voulu reprendre place dans la Maison Des Jeunes après la crise sanitaire. Celle-ci souhaite rendre les jeunes acteurs de leurs envies.

Malgré une structure fermée, l'équipe reste motivée et s'organise sur les futurs projets à venir comme :

- portes ouvertes et Olympiades ; vidéos et photos sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram),
- projet « Réno ve ta M » et futurs séjours en collaboration avec Destination Sports.

Il est toujours possible de s'inscrire pour cette année 2021 afin que les jeunes puissent participer aux projets ! Aussi, n'hésitez pas à nous écrire, l'équipe reste à l'écoute. Notre envie est d'accueillir les jeunes dans la bonne humeur, le partage, et la découverte de nouveaux horizons.

EN ATTENDANT, RÉTROSPECTIVE SUR LES SOUVENIRS DE NOS ANIMATEURS

MA PREMIÈRE FOIS À LA MDJ



« Je n'avais pas tout à fait 11 ans, mais je me rappelle encore de mon premier jour à la Maison Des Jeunes. À mon souvenir, il y avait des « vieux » partout. Bon, ils avaient 20 ans, mais du haut de mes 11 ans, ça me paraissait énorme. Premières parties de billards et baby-foot, vous vous en doutez, je gagnais en permanence... Et surtout, le plus marquant c'est la première fois où j'ai vu Olivier, il commençait comme animateur, et vous savez quoi ? Maintenant, on est collègue, assez fou, non ? »

MAX

SOUVENIRS, SOUVENIRS...



« Je jouais au ping-pong tous les samedis ! »
OLIVIER

COLO ITINÉRANTE



« Oh joie ! La colo, ça vous gagne ! On commence une fois et on ne veut plus s'arrêter. Entre rencontres, animations et découvertes, je vous laisse imaginer toute cette joie et l'envie d'y retourner. »

AURÉLIE



Contact :

06 32 31 39 34

Instagram : @maisondesjeunesgratentour

Facebook : Maison des jeunes Gratenour

maison-des-jeunes@gratentour.fr

Des nouvelles rues et impasses

- **Rue Sophie GERMAIN** (1776-1831) mathématicienne, physicienne et philosophe française.
- **Rue Antoine DE SAINT-EXUPÉRY** (1900-1944) écrivain, poète, aviateur et reporter français.
- **Impasse Luc HOFFMANN** (1923-2016) ornithologue, défenseur de l'environnement et philanthrope suisse.
- **Rue Jean DORST** (1924-2001) ornithologue français.
- **Rue Auguste et Louis LUMIÈRE** (Auguste Lumière 1862-1954) - (Louis Lumière 1864-1948) ingénieurs et industriels français qui ont joué un rôle primordial dans l'histoire du cinéma et de la photographie.
- **Rue Lucie AUBRAC** (Lucie Samuel, née Bernard 1912-2007) résistante française à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Ce sont les jeunes du CMJ
qui font le choix de leurs identités.**

Destination Sports

« GRAT'1 TOUR » L'ÉDITION SPÉCIALE

L'édition précédente n'ayant pas pu avoir lieu et pour cause nous étions confinés, l'édition 2021 sera sous le signe de l'ADAPTATION.

Pour cette année, Grat'1 tour se réinvente et deviendra Grat'1 tour numérique... On ne vous en dit pas plus... Les 6 et 12 km vous permettront de découvrir ou redécouvrir la commune sous une façon dont vous ne l'avez pas imaginé.

On vous invite à suivre les informations futures sur le Facebook de Destination Sports.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

STAGE SPORTIF

Les éducateurs sportifs sont prêts à vous accueillir pendant les vacances scolaires afin de découvrir différentes disciplines sportives. Les jeunes âgés de 6 à 12 ans sont les bienvenus dans la joie et la bonne humeur, afin de pratiquer les activités physiques et sportives.

ASSOCIATION AVEC LA MAISON DES JEUNES

Nouveauté ! Destination Sports s'associe à la Maison Des Jeunes pour des portes ouvertes.

Au programme : des olympiades pour vos ados. Pour plus de renseignements, se rapprocher de la MDJ et de sa directrice : **AURÉLIE GONTIER** (06 32 31 39 34)

SOUVENIRS D'ENFANCE



« Il y a bien longtemps que mon doudou me suit... Dans les bras de Morphée, à l'école, dans les moments importants... Ce doudou porte bonheur et me suit toujours lors de mes compétitions sportives. »

CHLOÉ



« Petit, déjà bagarreur, mon père m'inscrira au judo dès l'âge de 6 ans et depuis, le sport est devenu ma passion. »

JEAN-MARC

Contact :

CHLOÉ FOURNIÉ

Responsable Destination Sports

06 79 02 62 01

Facebook :

Destination-sports Gratentour

destination-sports@gratentour.fr



Des nouvelles du CMJ et des ADOS

LE PARCOURS DE SANTÉ

Les jeunes du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) et des « ADOS s'engagent » se sont réunis au mois de mars pour reprendre le projet sur le parcours de santé.

Ils ont proposé des choix de modules pour enfants, adultes et personnes en situation de handicap. Puis sur place, ils ont échangé sur des idées d'aménagement.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Se rendre sur des parcours existants afin de les tester, rencontrer le service technique de la mairie, construire ces modules, budgétiser les achats, nettoyer l'espace de ce nouveau parc, implanter les structures...

Du pain sur la planche pour ces jeunes citoyens !

UN PROJET SUR UNE ANNÉE !

Ce projet se fera sur une année et ce sentier sportif verra certainement le jour au printemps 2022. Des nouvelles vous seront données régulièrement !



Le CMJ et les ADOS

MICRO-FORÊT SUR LA COMMUNE !

ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dès le début de leurs mandats respectifs, les jeunes du CMJ et des ADOS s'engageaient dans des actions de protection de l'environnement. Comme pour nous tous, la crise sanitaire est venue entraver leurs projets.

LARC : L'ASSOCIATION CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Un souffle nouveau est apporté aujourd'hui par l'intervention de l'association LARC (L'Association Contre le Réchauffement Climatique) présidée par monsieur Nicolas BUSSON et basée à Castelginest. Cette association a pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique de manière concrète et bien visible.

Les jeunes du CMJ, les ADOS et les centres de loisirs, avec l'aide de LARC, d'élu(e)s de plusieurs commissions concernées et les services techniques de la mairie, vont rechercher un espace sur la commune et créer une micro-forêt.

Quant aux élèves de CM2, ils vont participer sur l'année scolaire 2021/2022 à un projet qui va leur permettre de prendre réellement conscience des impacts du réchauffement climatique (animations, conférences, projections...) et surtout ils vont devenir les ambassadeurs de la sauvegarde de notre planète.

Un concours de réalisations : structures, statues, frises ... rassemblera lors d'une journée de jeux sur la protection de la nature, toutes les classes participantes et la ga-

gnante permettra d'offrir à sa commune une micro-forêt selon la méthode du docteur Akira MYIAWAKI, botaniste japonais.

Tous ces jeunes acteurs et défenseurs de la nature contribueront à l'élaboration de ces forêts jusqu'à la plantation des arbres : belle aventure !

Contact de l'association :

LARC / NICOLAS BUSSON
07 82 29 48 89

PARTICIPATION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION, conseillers départementaux, participent et soutiennent ce projet du canton. Une réunion commune avec le Conseil départemental et les municipalités participantes permettra de mutualiser les idées et de sauvegarder, à notre échelle, la planète Terre.

Des nouvelles vous seront données
au fur et à mesure de l'avancement
de ce projet citoyen !



Réunion de travail - Projet micro-forêt

Édito

Nous sommes encore loin d'un retour à la normale et la reprise des animations n'est toujours pas évidente. Pour le moment, la situation reste compliquée.

Le service culturel, la médiathèque, le café ont l'espoir de vous revoir le plus vite possible, de retrouver vos rires, vos émotions et vos applaudissements. Nous attendons ce moment avec impatience et c'est pour cela que nous continuons à travailler à la préparation de nos futurs rendez-vous culturels.

La deuxième tranche des travaux de notre salle culturelle et festive a commencé en février et devrait s'achever, si tout se passe bien, pour le début de la prochaine saison. Ces travaux permettront d'accueillir dans des conditions optimales artistes et spectateurs.

Nous avons hâte de vous y accueillir à nouveau nombreux. Nous vous disons à très bientôt !

MARC SAURIN
Adjoint à la culture

« Le Muséum s'affiche »

MÉDIATION CULTURELLE INTERACTIVE À GRATENTOUR
1^{ER} AU 31 MAI 2021 / ESPACE PUBLIC DE GRATENTOUR

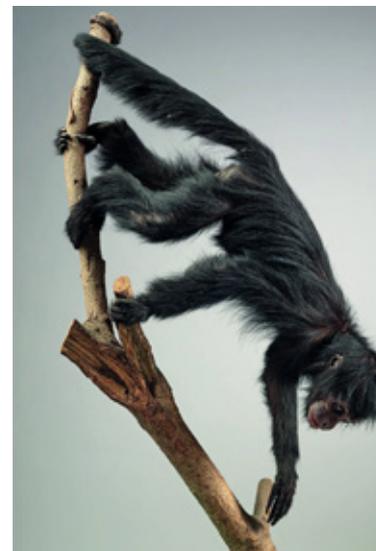
Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse est en itinérance à Gratenour pour le printemps !

En mai... Le Muséum s'affiche dans la ville...

Cap sur les familles... Les chemins de l'aventure sont pour vous.

Pour poursuivre cette découverte, 9 photographies de collections du Muséum seront affichées dans les rues de la ville, avec un jeu-concours ouvert à tous. L'occasion de s'émerveiller, de se questionner et peut-être la chance de gagner un pass Tribu pour venir au Muséum. La ville de Gratenour et Toulouse-Métropole s'unissent pour vous donner à voir votre patrimoine !*

Votre feuille de rendez-vous du mois de mai, la newsletter culturelle de mai, le site Internet vous donneront tous les éléments de ce parcours découverte dans la ville et les modalités de participation au jeu.



Contact et information :

Service culturel

05 62 79 94 00

viaculturelle@gratentour.fr

* Parmi les bulletins ayant toutes les bonnes réponses, 5 gagnants seront tirés au sort le mercredi 2 juin 2021 et bénéficieront chacun d'un pass Tribu.

Ces pass, d'une valeur de 49 euros, seront valables un an et donneront au titulaire du pass et à 6 autres personnes maximum un accès gratuit aux espaces d'expositions permanentes et temporaires sur les sites du Muséum « centre-ville » et des jardins du Muséum ainsi qu'aux activités spécifiques comprises dans le billet d'entrée.



Cirque Pardi!... en « Itinérance »

PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE / TIRAGE AU SORT DES BULLETINS...

Après avoir implanté son chapiteau à Gratentour pour jouer son spectacle BorderLand, accompagné la réalisation du spectacle de fin d'année des collégiens de Claude Cornac, créé une exposition avec les résidents du Foyer Marie-Louise, animé différents ateliers de cirque... Cirque Pardi! nous a proposé une rétrospective des moments de vie qu'il a partagé sur la commune de Gratentour.

Des photographies exposées dans la ville de cette joyeuse et créative troupe, mais aussi des affiches du spectacle Pardi, Rouge Nord.

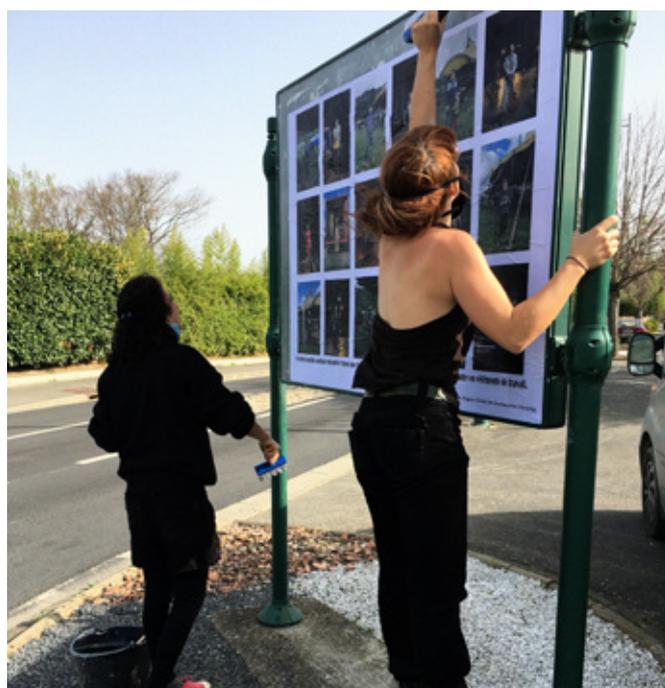
Un parcours photographique pour petits et grands, qui a été l'occasion de gagner des places pour leurs prochains spectacles.

3 bulletins seront tirés au sort le **lundi 3 mai** et chaque bulletin gagnera 2 places.

Validité des places : **fin 2024.**



Spcetacle BorderLand



Affichage des photographies par l'équipe du Cirque Pardi!

Avis de naissance à la Mairie



Fête de la Musique

ET SI ON FÊTAIT LA MUSIQUE À GRATENTOUR
LUNDI 21 JUIN 2021

NOUS AVONS EU CETTE SUPER BONNE IDÉE : ET SI ON FÊTAIT LA MUSIQUE !...

On pourrait s'installer dans le parc, sur la terrasse du café municipal, sur la place du Château et faire sonner tout ce qui nous rappelle que la musique est un langage universel, qui nous relie, au-delà des peurs, des langues, des couleurs, des âges, des continents...

On pourrait vivre tout simplement l'instant magique du partage, de la légèreté, et sentir cette petite flamme, ce petit pincement qui nous dit que le cœur a été touché par ce qui se passe...

Un rêve ? Non, un objectif, une vraie envie d'accueillir l'été dans nos vies parce que la musique, la joie qu'elle nous donne, c'est ESSENTIEL !... B...L !...

ALORS ON SE CRÉE UNE PROGRAMMATION :

- 15 h : parc de la Mairie, « Le boucan des petits » ...
- 16 h : terrasse du café : les amateurs de la commune se font plaisir en partageant leurs passions,
- 17 h : place de l'Église : le piano d'ELLA,

- 18 h : parc de la Mairie, cercle de tambours (dans la tradition des chamanes...),
- 19 h : parc de la Mairie, KASSENS revient avec sa poésie musicale,
- 19 h 30 / 20 h 30 : pause dinette, vous portez vos paniers repas, si les conditions le permettent quelques stands de bouche,
- 21 h : jazz en soul avec Lydiane ARBOGAST et son pianiste Thierry OLLÉ pour un répertoire Ella FITZGERALD.

Nous maintenons le fil auprès de vous, en attendant que nous puissions retrouver tous les moyens de nous exprimer pleinement auprès de vous...

Pas de place à la morosité au service culturel !
ON Y CROIT !

Contact :

Service culturel

05 62 79 94 00

viaculturelle@gratentour.fr

Le marathon des mots 2021

LECTURE-RENCONTRE, EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE 2021

**JEUDI 24 JUIN OU JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021
À GRATENTOUR**

En 2021, le Marathon des mots fait sa pop révolution, s'empare de la pop culture et des cultures urbaines pour une édition qui mettra les écrivains et les artistes d'aujourd'hui en résonance avec les grands mouvements de la culture populaire.

Science-fiction, BD, musique, cinéma, télé, séries, sport... le livre vibrera au diapason des grandes révolutions culturelles, politiques et sociales de ces 50 dernières années ! Une édition toute en fantaisie littéraire à découvrir dans Toulouse-Métropole et en région Occitanie.

Le choix de lecture pour Gratentour n'étant pas encore fait au moment où le magazine se construit, nous communiquerons tous les éléments dès que possible, par les voies de communication habituelles : site de la mairie, newsletter culturelle, page Facebook de la mairie, affichage public...

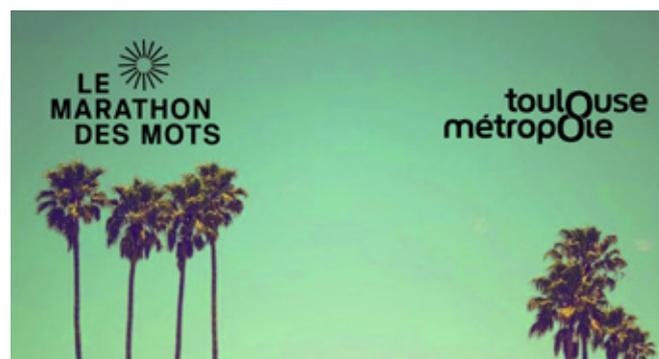
Le principe de cette soirée lecture-rencontre :

- gratuité
- entrée avec réservation auprès du service culturel (COVID) dans la limite des places disponibles et possibles en fonction du lieu et des conditions sanitaires du moment
- horaire : 20 h

Contact et réservation :

Service culturel
05 62 79 94 00
viaculturelle@gratentour.fr

Cette soirée étant soumise aux décisions sanitaires, des modifications de dates, lieu et horaire sont possibles, voire une annulation. Les informations vous seront communiquées début juin, par le site Internet de la mairie, la newsletter, la page Facebook...



Comités des quartiers

PREMIÈRE RENCONTRE DES COMITÉS DE QUARTIERS

Le dispositif de démocratie participative que propose l'équipe municipale se met en place. L'objectif est d'offrir à chaque citoyen la possibilité de se réappropriier son quartier.

Être à la fois vecteur d'informations et acteur de la vie de son quartier afin de participer à l'amélioration de son cadre de vie.

Ces comités ont un rôle d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la commune. Chaque comité sera composé de citoyens et d'élus municipaux.

Cette rencontre réunira les volontaires et les élus référents et aura pour premier objectif d'organiser et de structurer, ensemble, la vie de ces comités de quartiers.

JEUDI 27 MAI 2021

18 h 30 en mairie





Café Municipal

UNE RÉOUVERTURE POUR LES BEAUX JOURS ?

Voilà bientôt 150 jours que les portes de notre café sont fermées. Les animations du café manquent à beaucoup d'entre vous, tout comme simplement discuter autour d'un verre et de quelques tapas avec vos amis ou voisins à L'Entrepotes.

À l'heure où cet article est écrit, aucune date de réouverture n'est annoncée. Mais un plan de réouverture se précise. Il est conditionné à la fois au nombre de contaminations (non précisé à ce jour) et à la réussite de l'objectif de la vaccination des plus vulnérables qui devrait intervenir entre le **15 avril** et le **15 mai** selon certains représentants du secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Ce plan de réouverture, élaboré par certains ministres et secrétaires d'État en concertation avec les acteurs de la profession, se déroulerait en trois phases de 4 semaines chacune, sous réserve d'une validation par d'autres instances, ministérielles et interministérielles.

Si la première phase ne semble pas nous concerner, nous espérons que la réouverture des cafés puisse intervenir en deuxième phase. Elle se ferait avec une capacité d'accueil réduite de 50 % à l'intérieur et 100 % en terrasse dans un respect du protocole sanitaire renforcé.

Dans cette attente interminable (!), toute l'équipe de L'Entrepotes se tient prête pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et espère pouvoir vous proposer toutes les activités que vous appréciez : café brico', café philo, des jeux à vous, soirées Quizz ou autres petits concerts. Bernie vous concocte également de nouvelles surprises, petites recettes de croque-monsieur, bruchettas et autres tapas. Nous avons hâte de retrouver l'ambiance du café municipal L'Entrepotes, la convivialité des échanges en terrasses et les plaisirs des soirées festives !

Contact :

BERNADETTE FRANÇOIS

Responsable Café municipal

09 63 55 83 08

cafemunicipal@gratentour.fr

Facebook : L'Entrepotes



Médiathèque

LA CULTURE POUR TOUS AU CŒUR DU VILLAGE :
LA MÉDIATHÈQUE VOUS INVITE À VOYAGER !



Les bénévoles de la Médiathèque (de gauche à droite)
Geneviève GORCE - Charline AGUSTI - Brigitte ARAUD
Véronique TRESSENS - Françoise FOLTRAN - Marie-Hélène MERLE

Venez découvrir les nouveautés « roman adulte » ;
« album enfant » ; « roman ado ».

À partir du mois de juillet, les lectures en extérieur
seront de retour pour les enfants de la crèche,
des Petites Canailles et du Relais d'Assistant(e)s
Maternel(le)s.

Le **mercredi 7 juillet**, l'animation nationale « partir en
livre » s'installe dans le parc de la Mairie.

Pour les plus grands (à partir de 6 ans), des his-
toires à écouter, un atelier créatif. Pour les enfants
de 9 mois à 6 ans la présence « des bricoleuses ». Une
troupe de professionnels qui proposera « un
petit monde sensible ». Un labyrinthe-bibliothèque
où les livres se cachent se déploie à l'intérieur de
cabanes. Un univers où cheminer de lecture en lec-
ture. Un parcours libre et poétique ponctué de lec-
tures scénographiées, musicales et mouvementées.

Je croise les doigts pour que la vie reprenne un
rythme normal et que nous puissions à nouveau
prendre le temps de choisir un livre, de le feuilleter,
de le partager avec ses enfants, ses proches ; que
nous puissions nous retrouver pour jouer, découvrir,
nous laisser emporter. Allez, faisons le pari que dès le
mois de septembre la vie culturelle batte à nouveau
dans nos cœurs et remplisse nos agendas !

Ami lecteur, je vous dis à très bientôt.

Rappels horaires :

Mercredi : de 14 h à 19 h

Jeudi : de 16 h à 18 h

Vendredi : de 15 h à 19 h

Samedi : de 10 h à 13 h

Horaires d'été à compter du **jeudi 8 juillet**.
Fermeture du **lundi 2** au **samedi 21 août** inclus.

Contact :

NATHALIE VOLINI

Responsable Médiathèque

09 63 53 83 30

mediatheque@gratentour.fr

Facebook : Médiathèque Gratentour



Vie associative

UN FONDS EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF JUSQU'À FIN 2021

Pour soutenir le secteur associatif, pourvoyeur d'emplois, et dont les missions de solidarité et de vivre ensemble sont essentielles, le Conseil départemental a mis en place, en mars 2020, un fonds exceptionnel de 3 M€ destiné au monde associatif. Plus de 900 associations, œuvrant dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux et sociétaux en ont bénéficié.

Le 30 octobre 2020, suite à l'annonce du reconfinement par le gouvernement, le Conseil départemental a décidé de créer un nouveau fonds de 3 M€, dont 1,5 M€ à destination du sport amateur et 1,5 M€ pour les autres associations, prolongé jusqu'à la fin de l'année 2021.

<https://subventions.haute-garonne.fr/>



CRÉATION D'UNE CELLULE DE CONSEILS AUX ASSOCIATIONS

Afin d'aider les associations à faire face à la crise et de répondre à un besoin évoqué par les responsables associatifs, lors de l'enquête menée début 2020, le Département a mis en place une nouvelle cellule de conseils aux associations. Son rôle est d'écouter, renseigner et accompagner les associations dans leurs démarches.

Comment contacter la cellule de conseils ?

Par téléphone au 05 34 33 44 00,
du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 15
et de 13 h 45 à 16 h 45.

Courriel : conseil.asso@cd31.fr

CHRISTIAN GUITARD

Adjoint aux associations communales
et questions sportives

LES COOLS DE MUSIQUE

Notre association a le regret de vous informer que pour la deuxième année consécutive, et en raison des circonstances actuelles, l'audition de fin d'année du mois de juin 2021 ne pourra avoir lieu.

En revanche, nous vous présenterons deux spectacles durant l'année 2022, actuellement en cours d'écriture et de réalisation.

Nous savons pouvoir compter sur votre présence dès que les dates seront connues. Bonne continuation à toutes et tous.



Contact :

lescoolsdemusique@outlook.fr

CBE NORD 31 (COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI)

LES ATELIERS DU CBE NORD 31

Le CBE Nord 31 est une association intercommunale qui œuvre en faveur de l'emploi et du développement économique du territoire Nord de la Haute-Garonne et plus particulièrement de ses communes adhérentes : Aucamville, Bruguères, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Lespinasse et Saint-Alban.

Présidé par Sandrine FLOUREUSSES, vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne, il s'adresse aux demandeurs d'emploi et entreprises du territoire en leur proposant un service de proximité.

Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement assuré lors de permanences dans chaque commune et assister à des ateliers délocalisés dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Ainsi le **18 janvier 2021**, le CBE a accueilli cinq personnes lors d'un atelier qui leur a permis de découvrir et mieux maîtriser le site « meformerenregion.fr » pour devenir autonome dans leur recherche de formation.

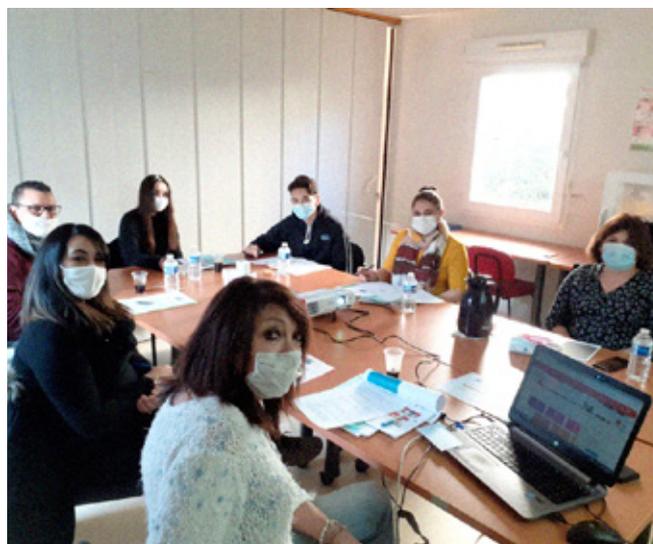
De même le **19 février 2021**, était proposé un atelier Coaching. Cinq personnes ont pu se retrouver pour un temps d'écoute et d'échanges autour de la perte de repères professionnels liée à la crise sanitaire. Cette matinée leur a permis de mieux cerner leurs atouts et de retrouver une dynamique positive.

D'autres ateliers sont prévus tout au long de l'année tant pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises.

Contact :

05 62 75 38 37

cbe.nord31@orange.fr



ASSOCIATION PHILOSOPHONS

Des ateliers philo à l'école Maurice-Saquer

Mme CABEAU-RICHARD de l'association Philosophons est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 en février et mars pour animer des ateliers philo. Chaque atelier s'est déroulé par demi-classe pendant une heure. Les élèves installés en demi-cercle ont pu débattre sur les sujets suivants :

« Qui est intelligent ? » et « À quoi sert l'école ? ».

Voici quelques-unes de leurs réflexions sur l'intelligence :

- « Être intelligent, c'est savoir communiquer et surtout ses émotions. »
- « Être intelligent, c'est se comporter correctement avec les autres. »
- « Les gens d'avant étaient plus intelligents que maintenant : il y a moins d'inventions aujourd'hui. Les inventions d'aujourd'hui n'existeraient pas s'il n'y avait pas eu les inventions d'avant. »
- « L'intelligence permet de faire des choses bien pour les autres (inventer un vaccin) ou de mauvaises choses pour les autres (inventer la bombe atomique). Est-ce toujours de l'intelligence ? »

Et sur l'école :

- « L'école sert à avoir un bon métier. Qu'est-ce qu'un bon métier ? C'est un métier qui nous plaît, que l'on a choisi. »
- « Pendant le confinement, on a appris quand même sans l'école, mais c'est mieux à l'école parce qu'on nous aide. »
- « Quand on a des amis à l'école ou qu'on aime bien le professeur, c'est plus motivant. »

Le ressenti des élèves :

Certains ont eu peur de prendre la parole, mais presque tous se sont prêtés au jeu de la réflexion philosophique. Pour la plupart des élèves, c'était très intéressant.

Le ressenti des enseignants :

Ces débats ont été très instructifs. Les enfants ont beaucoup de choses à apprendre aux adultes.



philosophons@laposte.net



ASSOCIATION AVIE

Association Intermédiaire (AI) conventionnée par les services de l'État propose :

Une solution « clés en main » aux entreprises, collectivités locales, associations ou particuliers pour répondre à leurs besoins en personnel ponctuels ou réguliers.

Des missions de travail aux demandeurs d'emploi par le biais de mise à disposition avec un accompagnement socio-professionnel.

Ouvert :

de 8 h 30 à 12 h 30
du lundi au vendredi

Contact :

2 rue des Remparts Notre Dame
311340 Villemur-sur-Tarn

05 61 35 46 91

contact31@avie-asso.fr

www.asso-avie.fr

Page Facebook : Association AVIE



Travaux création de trottoirs

RUE DE PECHBONNIEU



RM77 Création d'un trottoir
+ Connexion réseaux



RM77 Création d'un trottoir
+ Pose des bordures



RM77 Création d'un trottoir
+ Alignement



Quelques chiffres

La création de trottoirs sur la RM77 route de Pechbonnieu contribuera à l'amélioration de la sécurité des piétons et promeneurs sur ce secteur particulièrement dangereux. Ces travaux ont été l'occasion de prolonger le réseau d'éclairage public équipé de LED dernière génération et moins énergivores. Le SGRM (Service de Gestion des Routes Métropolitaines) participe à la rénovation de la couche de roulement en pleine voie.

L'opération en cours sur la route de Pechbonnieu aura un coût d'environ 235 000 € TTC. Cela concerne le busage du fossé et la création de trottoir.

Il faut ajouter à cela les coûts suivants :

- réfection de la couche de roulement assurée par le SGRM : 92 000 €.
- enfouissement des réseaux assuré par le SDEHG.

DOMINIQUE AGOSTI

1^{er} Adjoint aux travaux communaux,
bâtiments publics, voirie, réseaux divers

Rue du Barry



Comment passer
sous les réseaux existants



Gros engins
de terrassement



Installation d'une buse
d'assainissement



Terrassement
en profondeur

Les impressionnants travaux d'assainissement, d'eau potable et du réseau pluvial vont permettre de disposer d'un réseau rénové et performant. De plus, l'étanchéité assurera une efficacité maximum grâce à l'utilisation de matériel dernière version. La fin des travaux est prévue pour début mai.

Toutefois, une étude a été demandée au SDEHG pour effectuer un effacement des réseaux secs (électricité

et téléphone). C'est alors que sera planifié le revêtement complet et définitif de la chaussée. Une réalisation conjointe avec la commune de Bruguières permettra un revêtement jusqu'à la rue du 8 mai 1945 sur Bruguières.

DOMINIQUE AGOSTI

1^{er} Adjoint aux travaux communaux,
bâtiments publics, voirie, réseaux divers

Une solution de stockage

Des containers destinés aux clubs de foot et de rugby ont été installés par la municipalité et mis à la disposition de ces clubs afin d'assurer une proximité entre les terrains et le matériel d'entraînement.

CHRISTIAN GUITARD

Adjoint aux associations communales et questions sportives



Container foot



Container rugby

Ça se passera à Gratentour

MAI

Collecte encombrants

24 mai

RAM | Ouverture samedi

29 mai | Place de la Mairie

Muséum de Toulouse

1^{er} au 31 mai | Exposition affiches - Rues de Gratentour

JUIN

Élections départementales et régionales

20 et 27 juin

Fête de la Musique

21 juin | Parc de la Mairie

JUILLET

Animation Médiathèque « Partir en livre »

7 juillet | Parc de la Mairie

RAM | Ouverture samedi

17 juillet | Place de la Mairie

AOÛT

Collecte encombrants

16 août

Ces programmations bien évidemment sont soumises aux aléas sanitaires et contraintes que nous connaissons.

Pour tous les spectacles, nous appliquerons les consignes sanitaires imposées, gestes barrières, port du masque et distanciation.

Découvrez la Métropole, à vélo



Avec le retour des beaux jours, les balades en vélo sont une solution idéale pour s'octroyer un grand bol d'air frais tout en respectant les distances barrières. Toulouse Métropole vous propose 4 itinéraires cyclables à télécharger sur toulouse-metropole.fr, rubrique Déplacements/Plan Vélo/Itinéraires.

Est : au fil de l'Hers

Au départ de Toulouse, la voie verte de la vallée de l'Hers traverse la base de loisirs des Argoulets, longe la Cité de l'Espace et se poursuit jusqu'au Canal du Midi. À partir de cet axe, plusieurs circuits bifurquent vers les communes de l'est où l'on peut notamment découvrir quelques clochers-murs (églises d'Aigrefeuille, Pin-Balma, Mondouzil) et des plans d'eau (lacs de Saint-Jean, Flourens et Balma).

Sud-ouest : de la Garonne à la Ramée

À partir du pont de Blagnac, la balade vous emmène vers le sud, via la coulée verte des Amidonniers. Elle longe la Garonne à proximité

d'espaces nature (Prairie des Filtres) – idéal pour une pause - et se poursuit jusqu'à la base nautique de la Ramée. Là, deux parcours sont possibles : retour vers Toulouse, via la promenade du Touch en passant par le lac du vieux Pigeonnier à Tournefeuille, ou cap sur Colomiers pour découvrir le parc du Cabirol et le bois de l'Armurier.

Nord-est : entre Garonne aval et côteaux

Plusieurs balades parcourent le versant nord de la Garonne. Mailée de zones vertes (Quinze-Sols, Ramiers de Beauzelle), l'une d'elle va du pont de Blagnac jusqu'à Gagnac-sur-Garonne, dont la passerelle offre un point de vue

imprenable sur le fleuve. Une autre longe le canal latéral à la Garonne jusqu'au lac de Bocage avant de bifurquer à l'est vers Saint-Alban, pour aboutir à Launaguet.

Nord-ouest : de l'Aussonnelle à la forêt de Bouconne par le GR653

Cette promenade suit le sentier des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Au départ de Cornebarrieu, elle conduit à Pibrac où une halte patrimoniale est possible (château, basilique Sainte-Germaine). Une autre balade, en passant par le chemin de la Chauge aux abords du château de Brax, vous emmène jusqu'en forêt de Bouconne.

À vos vélos, prêts, partez !